



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 25 MARS 1997

www.lesoleil.com

LA TRAGÉDIE DE LOTS À SAINT-CASIMIR

Le voyage était prévu pour jeudi

Un problème technique a permis aux enfants d'y échapper



Les bouteilles de propane et les autres éléments de la machine incendiaire.

Les « transits volontaires » restent possibles

Deux ex-adeptes affirment que la filière OTS est morte

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Après Cheiry, Salvan, le Vercors et Saint-Casimir, deux ex-adeptes de l'Ordre du Temple solaire (OTS) n'excluent pas de nouveaux transits vers Sirius. « Mais le signal ne viendra pas de l'extérieur, assurent-elles. Si d'autres membres partent, ce sera d'eux-mêmes, pour aller rejoindre leurs chums. La filière OTS est morte. »

Anne et Sophie (noms fictifs) établissent à une trentaine le nombre d'adeptes de l'OTS encore fidèles à Di Mambro et Joret au Québec: une quinzaine dans la région de Québec et autant dans la région de Montréal. Pour la région de Québec, LE SOLEIL à lui seul a pu aligner une dizaine de noms. Mais nos informatrices

sont convaincues que si nouveaux transits il y a, ce ne sera pas comme au Vercors, mais comme à Saint-Casimir. « Les cinq dernières victimes, ça ne ressemble à rien d'autre. Aucune menace extérieure ne pesait sur elles. Aucun danger. C'est de leur propre gré qu'elles ont décidé de transiter », affirme l'une de nos sources qui croit définitivement écartée la filière OTS. « Il peut-être une ligne de fanati-

ques qui voudront encore partir. Ce sont de pauvres fous. Ils se détruiront d'eux-mêmes parce qu'ils continuent de croire. »

Dès les premiers massacres en 1994,

L'ordre soupçonné d'avoir été une façade pour le trafic d'armes ou de drogue

Anne a soutenu que l'OTS, c'était beaucoup plus que juste l'OTS. « J'ai toujours pensé que Jo Di Mambro travaillait pour quelqu'un d'autre, que l'OTS était une façade pour le trafic d'armes ou de drogue. Un paravent pour la mafia. En tout cas, une bien grosse affaire. »

LES VRAIS MAÎTRES

Celle qui a côtoyé la plupart des victimes de Cheiry et Salvan est persuadée que Jo Di Mambro a reçu l'ordre de

↳ Voir OTS en A 2

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Non seulement les enfants du couple Quèze-Goupillot devaient-ils faire partie à leur insu du grand voyage vers Sirius, mais la police n'exclut pas que l'un d'eux ait pu participer à la mise en marche du système qui a déclenché l'incendie.

Bien que de nombreux pans d'ombre persistent sur le drame qui a coûté la vie à cinq personnes en fin de semaine à Saint-Casimir, dans le comté de Portneuf, le film des événements commençait à prendre forme hier.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont appris que le « voyage », un euphémisme pour la cérémonie de suicide collectif qui doit permettre à ses participants de transiter vers Sirius, devait en fait se faire au cours de la nuit de jeudi à vendredi, jour de l'équinoxe. C'est, semble-t-il, un problème technique qui a empêché le bon fonctionnement du système de mise à feu comme prévu.

À leur réveil, les trois adolescents âgés de 13 à 16 ans, Tom, Fanie et Julien, ont constaté la mise en place du système — bonbonnes de propane, accélérateur, poêle, etc. — qui aurait dû causer leur perte et dont ils connaissaient la signification.

À ce moment, les jeunes gens ont manifesté leur désaccord et ont persuadé leurs parents de les laisser choisir eux-mêmes de les accompagner ou non, rapportait hier le porte-parole de la SQ, Réal Ouellet.

IMPLICATION ET RESPONSABILITÉS

Au cours des deux jours qui ont suivi, soit vendredi et samedi — le feu a été allumé en fin de journée samedi —, des gestes ont été posés par les personnes qui se trouvaient dans la maison, soit les cinq adultes décédés et les trois jeunes. Les enquêteurs tentent actuellement d'établir qui a fait quoi, et de déterminer le niveau de responsabilité de chacun.

Réal Ouellet confirmait que les gestes des enfants sont eux aussi sous enquête, et que les policiers n'excluent pas qu'ils puissent avoir participé d'une façon ou d'une autre à la mise en fonction du système de déclenchement de l'incendie. « Si c'est un adulte qui a actionné le système, ça n'a pas d'implication pour les mineurs. Mais si c'est un enfant qui est la cause de cette mise en marche, il faut voir: est-ce que les personnes étaient déjà mortes? Ou sont-elles mortes à cause du système? » demande le policier.

Tout en se montrant extrêmement prudent pour tout ce qui a trait aux déclarations faites par les trois mineurs, M. Ouellet relève que les enquêteurs doivent arriver à « une histoire qui se tient ».

Si l'enquête devait déterminer une

↳ Voir VOYAGE en A 2

AUTRES TEXTES

↳ Sort incertain Page A 3
↳ La petite maison Page A 5

OSCARS

La soirée du « Patient »



Frances McDormand et Joel Coen, réalisateur du film « Fargo » à leur arrivée aux Oscars. McDormand a obtenu le prix de meilleure actrice. « Fargo » a aussi gagné l'Oscar du meilleur scénario original.

Neuf statuettes pour le film de Minghella

NORMAND PROVENCHER
Le Soleil

■ QUÉBEC — Comme suspense, la soirée des Oscars avait déjà fait mieux. Dès le départ, lorsque *Le patient anglais* a rafilé le prix de la meilleure direction artistique et des meilleurs costumes, on savait que le film d'Anthony Minghella allait l'emporter dans la majorité des douze catégories où il avait été mis en nomination.

Seuls les couche-tards ont eu droit à un petit thriller avec la victoire de Frances McDormand, au titre de meilleure actrice pour son rôle dans *Fargo*. Il était alors minuit quinze...

Le patient anglais, récit d'amour passion durant la Deuxième Guerre mondiale, a terminé la soirée avec sept autres statuettes, dont la plus prestigieuse, celle du meilleur film, décernée à minuit vingt-neuf, trois heures et demie après le début du spectacle...

Il faut remonter dix ans en arrière et au *Dernier empereur*, de Bernardo Bertolucci, pour trouver un film ayant remporté autant d'Oscars.

Minghella a rafilé l'Oscar du meilleur réalisateur et — contre toute attente

— Juliette Binoche celui de la meilleure actrice de soutien. *Le patient anglais* a également gagné le prix de la meilleure photographie, de la meilleure musique (drame), du meilleur montage et du meilleur son.

Billy Bob Thornton, cet acteur sorti de nulle part, l'a emporté dans la catégorie du meilleur scénario adapté. Les frères Joel et Ethan Coen ont suivi peu de temps après avec l'Oscar du meilleur scénario original pour *Fargo*.

↳ Voir OSCARS en A 2

AUTRES TEXTES

↳ Le rêve américain Page C 5
↳ Des faits et des chiffres Page C 5

QUÉBEC

Steve Lebel de nouveau accusé



La cour supérieure a décidé que Steve Lebel devrait subir un procès pour l'homicide involontaire de son bébé.

Page A 5

QUÉBEC/CANADA

Les patrons de la santé réagissent

Les patrons du réseau de la santé pensent ne pouvoir livrer que la moitié des compressions.

Page A 10

LA MÉTÉO



Maximum -2, Minimum -2

Ennuagement, neige en soirée. Demain, pluie ou neige, accumulation de 10 à 15 cm. Détails page C 2

QUÉBEC, 101^e ANNÉE, NO 86
FLORIDE, 1.65 \$/US
MONTRÉAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDY
Une longueur d'année.
3 ANS 50 000\$ minimum GARANTI
Taux sujet à modification 992-4200
5%

OTS Des choses bizarres

Suite de la Une

partir en 1994. « Les vrais maîtres se sont servis de l'OTS comme d'une couverture pour leurs échanges crapuleux. C'est mon sentiment depuis toujours. Mais quand Jo a commencé à attirer l'attention sur lui, ils lui ont dit: "C'est fini, tu t'en vas avec ta gang" », croit-elle.

Anne épouse totalement les vues des journalistes Arnaut Bédard de l'hebdomadaire suisse L'Illustré, de Lausanne, Gilles Bouleau et Bernard Nicolas, de TF1, dans leur ouvrage L'Ordre du Temple solaire dont LE SOLEIL faisait état dans son édition d'hier. Comme eux, elle croit que l'enquête des juges suisses sur les massacres de Cheiry et Salvan a été habilement orientée par le spécialiste des nouvelles religions, Jean-François Mayer, retenu par les enquêteurs comme personne-ressource.

« Cet homme-là a ses entrées dans toutes les sectes. C'est lui qui a réussi à accréditer la thèse du suicide collectif dans l'opinion publique. C'est ce que voulaient les vrais maîtres et ils l'ont obtenu. C'est pourquoi je dis que les derniers adeptes ne courent plus de danger de l'extérieur. Ils ne sont plus d'aucun intérêt pour personne », analyse-t-elle.

À une date aussi récente qu'octobre dernier, Anne s'est rendue au Montmartre canadien assister à une conférence de Jean-François Mayer. « Il nous a parlé du Vercors et il excusait presque la tragédie. Il nous disait que ces gens-là n'étaient pas fous, qu'ils étaient des idéalistes », raconte-t-elle.

Comme les trois journalistes européens, l'ex-adepte s'interroge également sur le traitement de faveur accordé au témoignage du chef d'orchestre Michel Tabachnik par le juge suisse André Pillar. « Oui, j'ai connu Tabachnik. Il était bel et bien membre de l'OTS et l'un des premiers dans la hiérarchie. Il faisait partie du conseil. Je l'ai vu à Genève et au Canada. C'est lui qui rédigeait les élucubrations de Jo Di Mambro et il était grassement payé pour ce travail. Il y a plein de choses bizarres à son sujet », déclare notre source qui ne comprend pas que les enquêteurs ne soient pas allés au bout de cette piste.

Bien qu'elle ait quitté l'OTS depuis un bon moment, Anne ne veut toujours pas témoigner à visage découvert. « Non, je n'ai pas peur. Ce n'est pas cela, assure-t-elle. Mais je ne veux pas que trop de monde sache que j'ai été dans l'OTS. Je ne veux pas être associée à la secte. »

VOYAGE Drogués à leur insu

Suite de la Une

responsabilité criminelle d'un jeune, la loi prévoit qu'il est passible de poursuites.

Il va sans dire que les policiers attendent avec beaucoup d'impatience les résultats des autopsies, qui ne seront pratiquées qu'aujourd'hui et dont les résultats préliminaires ne seront livrés aux médias que jeudi, selon les informations transmises hier par le Bureau du coronar. Hier, avaient lieu les examens externes et les radiographies des corps. De même, les analyses toxicologiques devraient permettre de savoir si les participants à cette sinistre cérémonie ont absorbé une substance particulière.

ENFANTS SOUS MÉDICATION

Il est possible que les enfants aient été drogués dès jeudi soir, à leur insu. Dès vendredi, ils ont pris de façon volontai-

re des médicaments, probablement des calmants ou des somnifères, fournis par leurs parents, confirmait hier la SQ.

Ils en avaient absorbé peu avant le drame au cours duquel leurs parents, leur grand-mère et deux autres adultes ont perdu la vie. Ils se seraient réfugiés dans l'atelier situé à quelques mètres de la maison peu de temps avant le début de l'incendie, « peut-être 30 minutes, une heure », rapportait hier M. Ouellet, qui n'a pu dire si les enfants avaient vu leurs parents décédés.

Les parents des trois adolescents, Didier Quèze et son épouse Chantal Goupillot, de même que Bruno Klaus et Pauline Riou, étaient reconnus par les policiers comme membres de l'Ordre du Temple solaire. La mère de Mme Goupillot, Suzanne Druau, n'était pas membre, « mais ça ne veut pas dire qu'elle n'était pas d'accord », précise M. Ouellet. La thèse du meurtre de la dame de 63 ans, retrouvée avec un sac de plastique sur la tête, n'est pas exclue pour l'instant.

OSCARS Meilleur acteur: Geoffrey Rush pour « Le prodige »

Suite de la Une

Comme prévu, l'Australien Geoffrey Rush a été sacré meilleur acteur pour son rôle émouvant dans *Shine (Le prodige)*, évocation de la vie du pianiste David Helfgott et de son combat contre la maladie mentale.

L'une des grandes et agréables surprises de la soirée est venue de la victoire de Juliette Binoche, pour son rôle d'infirmière montréalaise dans *Le patient anglais*. « Je n'ai rien préparé (comme discours), j'étais persuadée que l'Oscar irait à Lauren (Bacall) », a déclaré l'actrice de 32 ans, qui enlevait ainsi à la lé-

gendaire star peut-être sa dernière chance de remporter un honneur dont elle a été toujours privée malgré sa longue carrière.

Binoche devenait la troisième actrice française à remporter un Oscar d'interprétation après Simone Signoret (*Room at the Top*, en 1959) et Claudette Colbert (*It Happened One Night*, en 1934).

Pour son rôle de joueur de football dans *Jerry Maguire*, Cuba Gooding Jr. a remporté l'Oscar du meilleur acteur de soutien. Son discours de remercie-



Juliette Binoche, meilleure actrice de soutien, dans « Le patient anglais ».

L'Oscar des meilleurs maquillages a été décerné à *The Nutty Professor (Ni-gaud de professeur)*, dans lequel Eddie Murphy se glissait dans la peau de sept personnages différents.

La chanteuse Céline Dion, qui en était à sa seconde apparition aux Academy Awards, a chanté deux fois plutôt qu'une, puisqu'elle a remplacé à pied levé Natalie Cole, grippée, qui devait interpréter la chanson-thème du film *The Mirror Has Two Faces (Le miroir à deux visages)*. La gloire du Québec s'est exécutée avec, devant elle sur un lutrin, les paroles de la chanson.

Un peu plus tard, vers 23h40, l'interprète québécoise est remontée sur la scène du Shrine Auditorium pour reprendre son grand succès *Because You Loved Me*, tiré du film *Up Close & Personal (Intime et personnel)*. L'Oscar de la meilleure chanson a finalement été décerné à Andrew Lloyd Weber et Tim Rice pour *You Must Love Me*, composée pour *Evita*.

Cette 69e cérémonie des Oscars marquait le retour de l'animateur Billy Crystal, après avoir laissé sa place au cours des dernières années à Whoopi Goldberg et David Letterman. La foule a réservé une belle ovation à Crystal, qui y est allé, dès le départ, d'un numéro très réussie de présentation de chacun des longs métrages en lice pour l'Oscar du meilleur film.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 9
Le Québec et le Canada	10 à 15
Le Monde	17
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 12
Bourses	6 et 7
Opinions	10 et 11
CAHIER C	
Mode Magazine	1 à 4
Arts et spectacles	5 à 12
Votre agenda	6
Ce soir à la télé	6
Annonces classées	7 à 10
Décès	10 et 11
CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle	1
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE	
tirage du 24-03-97	0-1-9
	5-7-3-6
EXTRA	000769
BANCO	
tirage du 24-03-97	2-11-16-17-23-25-27-36-41-42-45-46-48-49-51-61-63-66-68-69

RÉFLEXION

« Les hommes méchants ne chantent pas. »
(proverbe allemand)

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

SERVICES	
Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

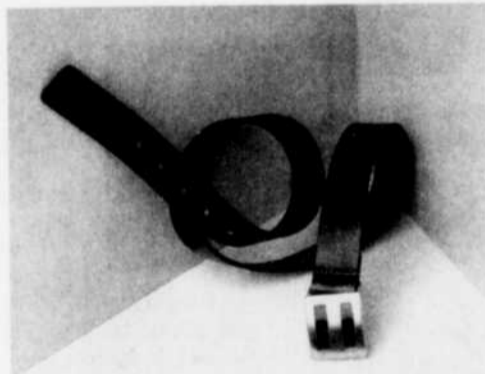
DIMANCHE 30 MARS JOYEUSES PÂQUES



Un cadeau exclusif de la contemporaine!

Le cardigan chinois
49.⁹⁵

De notre collection maille pur coton, le long cardigan col polo, manches courtes à offrir en forêt, ivoire, marine, rouge, mangue. P.m.g.tg. Rég. 65.00*



Métal et écaille

La ceinture plaque
30.⁰⁰

Boucle carrée écaille de tortue sertie dans un cadre argent brossé, c'est l'accent mode des ceintures de l'été! Cuir noir ou brun. P.m.g.tg.



Une création québécoise en cadeau!

La bague géométrique
28.⁰⁰

Un item mode de pointe! Forme carrée damier en relief, métal allié de zinc et de plomb, elle aura un superbe effet, coordonnée avec les boutons de manchette 28.00



Il souligne délicatement la taille!

Le chemisier lin mao
34.⁹⁵

Tendance clé de l'influence orientale soulignée dans la forme de l'encolure et de la taille ajustée par des pinces. Noir, blanc, rouge, citron, orange. Rég. 45.00*

la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

LA TRAGÉDIE DE L'OTS

Le sort des 3 ados incertain

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ SAINT-CASIMIR—Le sort des trois adolescents impliqués dans le plus récent drame touchant des membres de l'Ordre du Temple solaire était au centre des préoccupations de tout le monde hier, et particulièrement de leurs amis.

À l'école secondaire Saint-Marc, à Saint-Marc-des-Carières, où Tom, Fanie et Julien fréquentent les niveaux de secondaire I, II et IV, les nouvelles transmises par les adultes, selon lesquelles « ils vont bien », ne semblaient guère suffire, et leurs amis auraient bien aimé pouvoir leur parler.

Selon diverses informations diffusées par les agences de presse, les enfants seront rapatriés en France, auprès de la famille paternelle, « dès que leur état de santé et leur état psychologique le permettra ». Mais cette décision est loin d'être prise, s'il faut en croire les porte-parole de la Direction de la protection de la jeunesse, à qui ils ont été confiés.

Selon la directrice adjointe de la DPJ, Huguette Ostiguy, et le relationniste Jean Lortie, l'organisme veillera d'abord à sécuriser ces enfants, à bien évaluer leurs besoins, leur état psychologique, leurs désirs, de même que le niveau d'appartenance à leur famille française, eux qui vivent au Québec depuis une dizaine d'années. Hier, la DPJ n'avait d'ailleurs pas été contactée par la famille.

Mais chose certaine, précisait Jean Lortie, « s'il existe des personnes significatives pour eux, nous allons les considérer avec beaucoup d'intérêt ».

BIEN INTÉGRÉS

Pour les amis du plus âgé des enfants, Julien, 16 ans, les adolescents s'étaient bien intégrés à leur nouvelle école, qu'ils fréquentaient depuis septembre. Une perception qui tranche quelque peu avec celle véhiculée dimanche, qui laissait croire que les jeunes étaient encadrés de très près et ne pouvaient guère sortir en dehors de leurs activités scolaires.

Plusieurs, dont son meilleur ami, Nick Dubois, ont dit s'être rendus régulièrement chez Julien, et avoir reçu sa visite.

« C'était une belle atmosphère familiale », affirme Nick.

Le directeur de l'école, Marcellin Simard, présente pour sa part les parents comme des gens « très articulés, qui avaient à cœur la réussite scolaire de leurs jeunes et qui participaient étroitement aux réunions de l'école ». Les enfants sont eux aussi perçus très positivement par le directeur, qui s'inquiétait comme bien d'autres des traces que laissera chez eux ce drame.

Tout le monde savait, à l'école, et au village de Saint-Casimir, que la famille Quèze-Goupillot avait été mêlée aux activités de l'Ordre du Temple solaire, mais tout le monde croyait aussi que c'était terminé. « Ça n'a jamais été discuté avec les parents lorsqu'ils sont venus visiter l'école », affirme le directeur Simard.

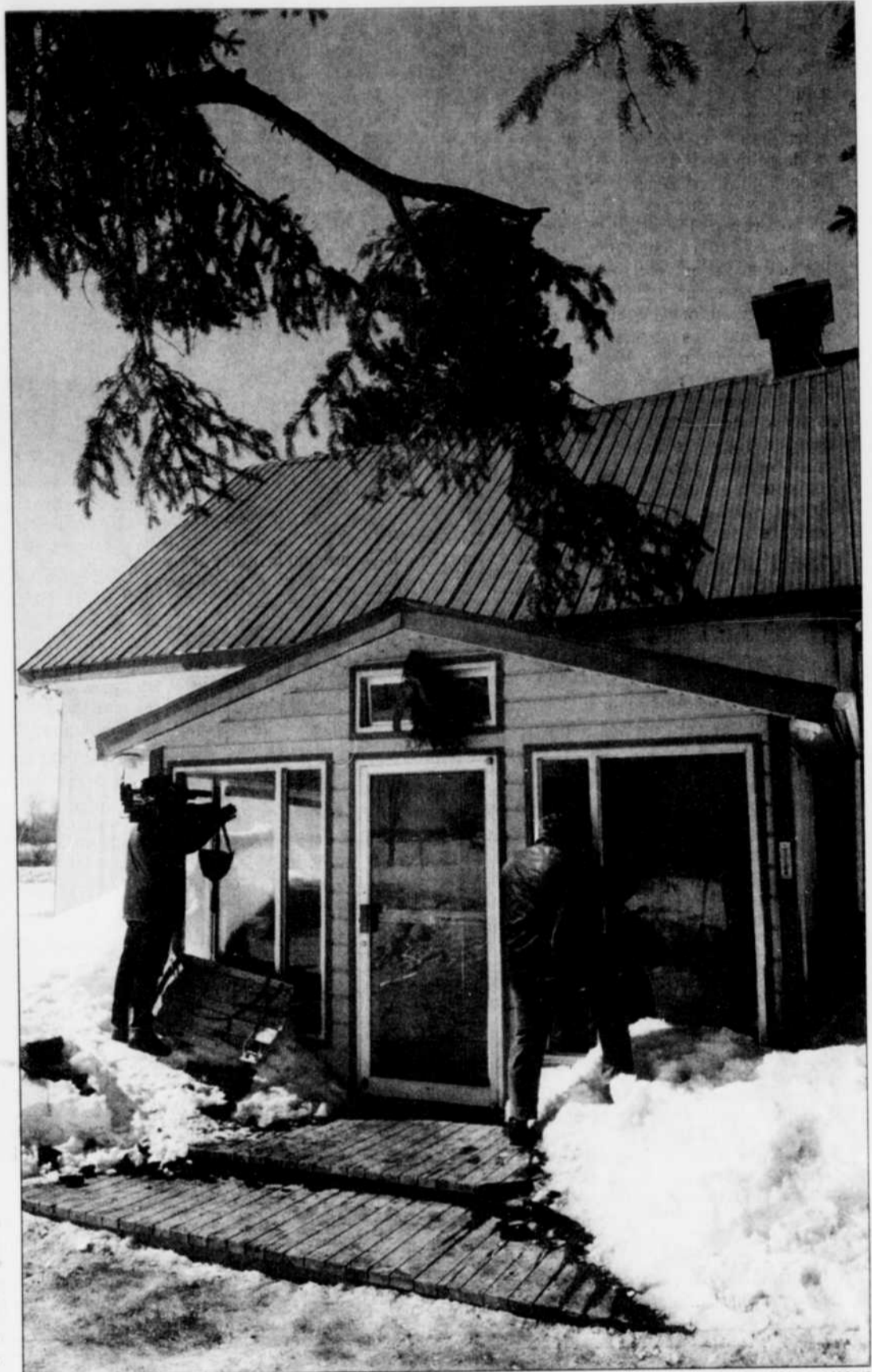
Les jeunes n'en avaient non plus jamais fait mention, ni à leurs amis, ni à leurs professeurs, semble-t-il.

Selon Nick Dubois, rien dans le décor de la maison ne permettait de croire que ce lien avait encore une signification.

Mais selon le porte-parole de la Sûreté du Québec Réal Ouellet, les policiers ont trouvé dans la résidence divers objets ou aménagements reliés à l'OTS, et pouvant être encore utilisés, ou gardés en souvenir. Dans l'atelier où les enfants s'étaient réfugiés, ils ont trouvé « beaucoup de documents ».

Hier, la maison qui avait été sous la coupe des policiers jusqu'à dimanche, était abandonnée aux curieux. N'eut été des portes barrées, ceux-ci, qui venaient encore nombreux, tout comme les journalistes, auraient pu entrer. Dans un solarium situé à l'arrière, les bonbonnes de propane et le réservoir ayant contenu de l'accélérateur étaient posés bien à la vue. Les vitres cassées lors de l'incendie étaient placardées.

La maison, située face à la rivière, dans un décor bucolique, joliment peinte en rose, dont les abords sont fort bien entretenus, donne davantage l'impression d'être habitée par une famille éprise de nature que par des gens tourmentés par le sens de leur existence. À demi ensevelie sous la neige à l'arrière, tout près d'une épinette où est suspendue une mangeoire pour les oiseaux, la balançoire témoigne d'un cadre où les enfants ont une place.



La maison de Saint-Casimir a été placardée, sauf la partie arrière où photographes et caméramen s'en donnent à cœur joie.

Ils pourraient aboutir en France chez leurs grands-parents paternels

■ GRENOBLE (AFP-AP) — Les trois enfants du couple français membre de la secte du Temple solaire, disparu avec trois autres personnes dans un probable suicide collectif ce week-end à Saint-Casimir de Portneuf, devraient rentrer en France pour retrouver leurs grands-parents paternels, a indiqué une avocate, hier, à Grenoble.

« Les grands-parents ont demandé dès hier aux autorités québécoises de les ramener et, évidemment, le juge va vouloir les entendre », a déclaré à l'AFP M^{me} Joëlle Vernay, avocate de l'Union française des associations de défense de la famille et de l'individu (UNADEFI), à l'issue d'une rencontre, hier, avec le juge d'instruction grenoblois Lue Fontaine.

Celui-ci est chargé du dossier de l'Ordre du

Temple solaire depuis le massacre de 16 membres de cette secte dans le massif du Vercors, près de Grenoble, en décembre 1995.

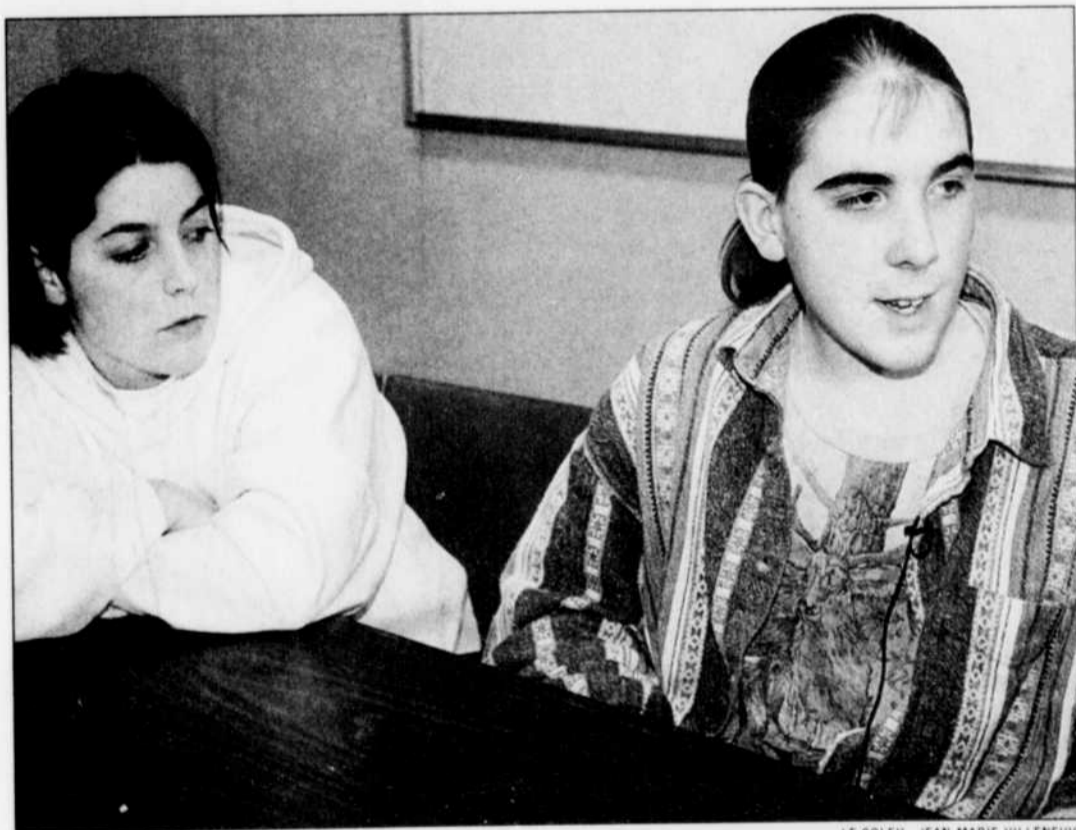
L'UNADEFI s'est portée partie civile dans cette affaire.

Les trois enfants, deux garçons de 13 et 16 ans et une fille de 14 ans, qui étaient depuis huit ans au Canada avec leurs parents, n'ont pas de famille dans ce pays. Les grands-parents sont domiciliés au Havre.

« Dès que leur état de santé et leur état psychologique le permettra, les trois jeunes seront rapatriés en France, a annoncé à Grenoble M^{me} Vernay.

« Le juge d'instruction Lue Fontaine, chargé de l'information ouverte en France pour « assassinats et association de malfaiteurs », souhaite entendre rapidement les trois adolescents, a précisé M^{me} Vernay à l'agence AP. Selon elle, les trois adolescents seront rapatriés au Havre, chez leurs grands-parents paternels.

Un juge français veut entendre les 3 enfants



Lina Tessier et le meilleur ami de Julien Quèze, Nick Dubois.

JUSQU'À PÂQUES,
PAS DE TAXES*
SUR TOUTE LA MARCHANDISE
À PRIX COURANT
et en plus!
CARTE OR-TAXES VALIDE!

* Un rabais équivalent au montant des taxes vous sera consenti.
Sur marchandise à prix courant seulement. Promotion valide jusqu'au 29 mars 1997.

À GAGNER!
4 PAIRES DE BILLETTS
POUR LES FLORALIES
INTERNATIONALES
DE QUÉBEC

Québec en fleurs '97
Détails en magasin.

laliberté
DEPUIS 1867
Mail Centre-Ville 525-4841

QUÉBEC
Place à
«ExpoCité»

Le conseil municipal de Québec a autorisé, hier, la Commission de l'exposition provinciale à changer son nom pour celui d'ExpoCité. Un document signé par le directeur général de la Commission de l'exposition provinciale, René Proulx, fait voir que le nom actuel existe depuis la création de l'organisme en 1912 et évoque et nomme l'activité principale qu'il tient depuis ses débuts, soit l'organisation de l'exposition agricole annuelle. La réalité a bien changé, explique-t-il. Le parc de l'exposition provinciale contient des bâtiments qui fonctionnent sur une base annuelle tels le Colisée et l'Hippodrome. Le Centre de foires s'ajoutera à l'été. Le parc est devenu urbain, poursuit M. Proulx, un parc «où l'on sent l'ébullition, le dynamisme, la remise en valeur d'un patrimoine bâti et la recherche de la rentabilité financière». «Le nom d'ExpoCité se veut le reflet de son rôle actuel et futur».

Contrat accordé
pour le monument
Charles-de-Gaulle

Les Constructions Bé-Con ont obtenu un contrat d'environ 100 402 \$ de la Ville de Québec pour l'exécution des travaux d'aménagement pour la mise en place du monument Charles-de-Gaulle et pour la réalisation de travaux de réfection de voirie de l'avenue Wilfrid-Laurier, entre l'avenue Taché et place Montcalm. La soumission des Constructions Bé-Con était la plus basse des dix requêtes.

Rue Mgr-Cooke:
non aux demandes
de services

La Ville a décidé de ne pas donner suite à une pétition des résidents de la rue Monsei-

gneur-Cooke, entre la rue d'Estrées et la limite nord de Québec, qui réclamaient l'installation des services d'aqueduc et d'égouts domestique et pluvial. Il faudrait investir 215 000 \$, et ce pour quatre des six propriétaires, un coût jugé prohibitif. Ces résidences ont toutefois des puits artésiens et des fosses septiques et bénéficient d'un crédit de taxes de 21e par 100 \$ d'évaluation pour le service d'aqueduc, en plus de profiter du programme de vidange des fosses septiques aux deux ans, explique la direction générale. Par ailleurs, la Ville dépensera 125 000 \$ pour des travaux de pulvérisation du pavage, de construction de puisards, d'une tranchée drainante du côté est et d'un trottoir du côté ouest.

Le bal «italien»
rapporte 55 000 \$ à
la Fondation
du CHUQ

Le Bal de la Fondation du CHUQ, sous le thème, cette année, de l'Italie, a permis d'amasser 55 000 \$ qui seront remis à la Fondation pour poursuivre sa mission. Plusieurs commanditaires et partenaires ainsi que plusieurs collaborateurs ont permis d'assurer le succès de ce grand bal italien. Les Fondations du CHUL, de l'Hôtel-Dieu de Québec et de Saint-François-d'Assise sont fusionnées depuis le 21 novembre 1996 pour devenir la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Québec. À ce jour, plus de 15 millions \$ ont été versés au CHUQ pour répondre à ses besoins qui se font de plus en plus grandissants et urgents, dit la directrice Denyse Turcotte, dans les domaines des soins, de l'enseignement et de la recherche.

BEAUCEVILLE
Jeunes cracks des
sciences à l'oeuvre

Le grand gagnant de la 24e Expo-sciences Bell, finale régionale de Québec et de Chaudière-

BAIE-COMEAU



Un p'tit «bolé» honoré

Éric Castonguay, 15 ans, étudiant de Baie-Comeau a bien su présenter sa théorie scientifique, ce week-end, à la finale régionale de l'Expo-sciences de la Côte-Nord où il a décroché le premier prix qui lui réserve une place à la finale provinciale. L'étudiant du troisième secondaire de la polyvalente des Rives a entrepris le public sur sa propre théorie du «chaos», un sujet très d'actualité aujourd'hui, une nouvelle science enseignée dans les programmes de mathématique. Avec son kiosque intitulé «Le chaos mis K.O.», Éric a attiré l'attention du public

et des juges qui lui ont décerné le premier prix, toutes catégories, pour son projet. «Le chaos, c'est ce qu'est entre le déterminant et le hasard, c'est un peu comme la météo», expliquait-il brièvement au SOLEIL. Ce futur scientifique en était à sa troisième participation à l'Expo-sciences de la Côte-Nord. Il s'est démarqué de la quinzaine d'autres étudiants qui y prenaient part. Ses projets d'avenir s'orientent vers la biologie, mais avant, il devra d'abord prendre part à la grande finale provinciale de l'événement qui aura lieu à Montréal, en avril. A.S.P

re-Appalaches, est un étudiant du collège de Lévis, Sylvain Hallé, qui avec son projet «Calcul de modèles logiques» a mérité les faveurs du jury. Nicolas Fontaine, Roxanne Anderson, René Breton, Anne-Sophie Konrad et Laurence Letartre, Marie-Eve Prêaux et Marie-Eve O'Reilly Fromentin, Isabelle Boucher, Nancy Boisvert, Isabelle Plante et Anne-Marie Leblond, Étienne Morissette et Jean-Philippe Migneron ainsi que Miriam Lacasse ont vu leur projet respectif retenu en vue de la finale provinciale qui aura lieu à Montréal, du 17 au 20 avril. L.D.

PORTNEUF
Investiture du
Bloc québécois

L'Assemblée d'investiture du Bloc québécois de Portneuf aura lieu le 2 avril, au restaurant Bon-Air de Pont-Rouge, en présence du chef de l'opposition officielle et président du Bloc québécois, Gilles Duceppe. Tous les membres de la circonscription électorale de Portneuf y sont convoqués. Ceux qui désirent poser leur candidature doivent soumet-



Pierre de Savoye sera candidat

tre leur bulletin avec l'appui d'au moins 25 membres en règle avant le 28 mars. L'actuel député bloquiste de Portneuf, Pierre de Savoye a confirmé son intention d'être candidat. M.G.

De beaux cadeaux pour vos trésors

Pour la saison pascale, célébrez le renouveau en offrant ces magnifiques cadeaux de Birks.



Pendule décorative deux tons en forme d'oeuf, 130 \$.
Dôme en verre, 10 \$.



Gauche: chaîne et croix en or 14 carats avec diamant au centre, 150 \$.
Centre: chaîne et croix en or 18 carats avec sphères de diamants, 995 \$.
Droite: chaîne et croix en or 14 carats sertie de diamants, 550 \$.



Boîte à pilules en forme d'oeuf, argent sterling, 135 \$.



Cadre pour photo avec canards, en étain (3 1/4 x 4), 65 \$.



Cadre pour photo avec lapins, en étain (3 x 4), 65 \$.

Joyeuses Pâques



BIRKS
JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE STE-FOY 653-4035

Entraînement complet en 20 minutes

Grâce à l'exerciseur *Air Master* qui convient à tous, peu importe l'âge ou la silhouette



Le seul exerciseur qui combine marche, exercices cardiovasculaires et entraînement aux poids!

Bobby Hull, légendaire hockeyeur de la LNH
«Le Air Master est plus efficace qu'un simulateur d'escalier ou de ski qu'un tapis de marche ou que la marche elle-même. Cet appareil remplace tous les équipements d'un gym.»

- Voici quelques-uns de ses atouts
- Comprend une vidéo d'entraînement de luxe mettant en vedette les entraîneurs Rosalie Brown et Josée Lavigne.
 - Construction robuste, pédales chargées d'un poids de 2,7 kg pour plus de stabilité et poids pour l'entraînement.
 - Barre de soutien à hauteur réglable selon le type d'exercice et la taille de l'utilisateur.
 - Résistance réglable permettant de personnaliser l'effort.
 - La VIDEO d'entraînement complet comprend un volet musculation.
 - Deux bandes AUDIO pour donner du rythme à votre entraînement.
 - Manuel et tableau d'entraînement simples à suivre.
 - Pognées tous usages amovibles favorisant le développement du haut du corps.
 - Plant et muni de roulettes, il est facile à transporter puis à ranger.
 - Garantie de trois ans.
 - Fabriqué au pays.

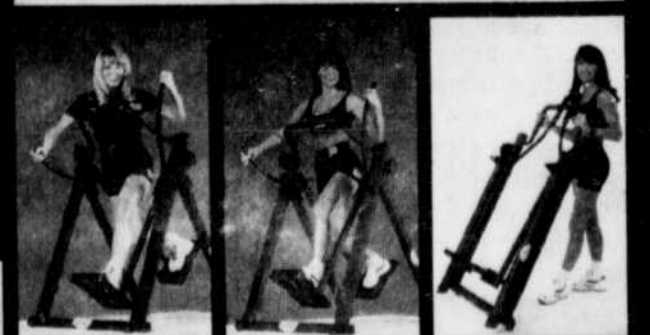
Notre prix, ch.

329 \$

Tout achat en espèces Américain donne droit à 10% d'Offre de réduction magasin.

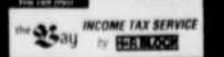


Vu à la télé



Compagnie de la Baie d'Induson

la Baie



VOUS AVEZ LE MEILLEUR

La petite maison dans la prairie

C'est une maison comme celles dont rêvaient les « tripeux » qui ont vécu le retour à la terre dans les années 70. Une maison construite sur un terrain immense, encadrée d'épinettes géantes, d'un rideau de conifères, isolée des voisins sur un chemin bordé par une rivière. Une maison peinte en rose et découpée de bleu: rose, de la couleur de la gomme baloune, et bleu comme la nuit quand brille Sirius.

Une maison entourée de dépendances, qui laisse imaginer la vie de famille insouciant qu'on a dû y mener: des balançoires bleues tout au fond de la cour; une échelle accrochée à un arbre, une plate-forme pour y faire grimper les enfants, une branche de sapin décorée d'un ruban rouge qui a échappé à l'incendie, au-dessus de la porte du solarium; une remise aux grandes fenêtres, où les vélos sont restés pendus pendant l'hiver, un grand atelier de menuiserie avec un attirail d'outils et de pots de peinture, des skis de randonnée appuyés au mur de l'atelier, comme s'ils avaient servi la veille pour une ultime promenade au bord de la rivière, de l'autre côté de la route.

Une maison pleine de signes qui disent: « Ici on était heureux. Ou, ici on faisait semblant de l'être. » Une maison où la vie a pourtant tourné au délire, à la folie, lors de l'équinoxe du printemps.

Au 70, rue Notre-Dame, à Saint-Casimir, en ce lundi matin, la boîte aux lettres bleue est restée vide. Le facteur n'aura plus besoin de s'arrêter pour y déposer le courrier. La Sûreté du Québec se chargera sûrement des lettres adressées aux

suicidés de l'Ordre du Temple solaire. Au cas où s'y trouverait un signe, un indice, une confirmation qui accredit l'existence d'une autorité démoniaque, capable d'imposer ses diktats aux adeptes de cette secte étrange qui vivent en sursis de par le monde.

Comment imaginer en effet que des humains normaux, qui aimaient les plantes, la nature, qui roulaient à vélo, qui travaillaient le bois, qui cuisaient le pain, aient pu poser ce geste fou sans y avoir été incités par un gourou pervers? Comment croire que le quintet fou de Saint-Casimir ait pu décider ce « départ vers Sirius », comme le veut cet euphémisme cynique, sans avoir subi d'influence? Il est difficile de croire que cette maison ait pu être habitée par des êtres possédés par l'urgence de mourir, librement, en pleine jeunesse. Et qu'ils aient décidé d'entraîner leurs enfants dans la mort avec eux, avant de leur donner le choix atroce de « partir » ou de devenir orphelins? Comment ont-ils pu disjoncter au point de s'y reprendre à deux fois, après avoir raté leur coup, si ce qu'ont dit leurs enfants est vrai? Non, ça ne me rentre pas dans l'idée.

Quand ont-ils eu leur dernier réflexe humain? Quand le banc de scie qu'on aperçoit de la fenêtre de l'atelier a-t-il servi une dernière fois? Comment cette maison accueillante a-t-elle pu servir à ce rendez-vous sordide avec la



Ghislaine Rheault

mort? Ont-ils fouillé dans le ciel, la nuit, pour chercher des réponses à leur détresse? Comment ont-ils pu se languir de leur secte, de leur communauté, au point d'abandonner trois orphelins? Car on ne part pas vers Sirius. On meurt. On brûle. On s'asphyxie. On abandonne la vie. On crève.

Il était 11 h, hier, quand le camion de vidanges jaune est passé tout droit sur la route. Le conducteur a contourné rageusement une voiture qui bloquait l'entrée de la maison. Il n'a pas dû voir le sac vert près de la boîte aux lettres vide.

Dans la cour de la maison, il y avait une concentration inouïe de médias. Les mastodontes à micro-ondes de TVA et de Radio-Canada surmontés de leurs soucoupes. Et un bataillon de camionnettes de tous les réseaux. Un journaliste de France 2, posté à Washington, a grimpé sur un banc de neige, près de l'atelier pour réciter son topo. Il était nerveux, pressé. Il lui restait peu de temps pour travailler, à cause du décalage horaire. « Vous travaillez pour LE SOLEIL? Vous devriez dire pour LE FROID, a-t-il ironisé! »

Je suis retournée avec lui près de la maison borgne, aux fenêtres barricadées de « plywood », aux contours noircis par la fumée. Dans le solarium à l'arrière, j'ai remarqué, parmi le désordre, des sandales à la mode granola, une paire de bottillons de femmes, un fauteuil d'osier, une

bouteille de Bernard Massard, à moitié pleine: c'est un mousseux ordinaire, m'a dit le Français. (Mais peut-être contenait-elle un accélérateur?) Et au sol, des bonbonnes calcinées.

Puis, un autobus scolaire s'est arrêté à la maison voisine. Une femme est sortie sur la galerie pour accueillir son petit. J'ai pensé qu'il aurait une bonne soupe pour dîner. Pendant que le bataillon médiatique comptait chacun pour soi les minutes avant d'entrer en ondes, en direct, pour le bulletin de midi, j'ai repris la route de Québec.

À Saint-Augustin où je me suis arrêtée à la boulangerie, j'ai fait une étonnante rencontre. Devant que j'étais journaliste, une femme m'a abordée pour me raconter qu'elle avait échappé à une secte qui n'en porte pas le nom, mais qui a chaviré sa vie. Son mari est tombé sous l'influence d'un groupe qui l'a convaincu qu'il faisait partie de la « sixième race » et lui a imposé une nouvelle « épouse cosmique ». Il en est venu à croire que sa maison était habitée par les forces du mal. Il a détruit les meubles, les jeux des enfants, les souvenirs auxquels elle tenait. Six mois après son entrée dans ce cénacle, il a mis son épouse à la porte. Il y a 18 mois de cela.

« C'est difficile à croire, dit-elle, mais je me sens comme la survivante de l'écrasement d'un avion. Dois-je pleurer parce que l'avion est tombé ou me réjouir d'avoir survécu? »

Elle aussi a perdu sa petite maison dans la prairie. Mais elle a sauvé son cœur, sa tête, et surtout ses trois enfants qui vivent maintenant près d'elle. Trois adolescents. Étrange coïncidence, n'est-ce pas?

MORT DE SON BÉBÉ

Steve Lebel de nouveau accusé

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Libéré de toute accusation au terme de son enquête préliminaire, Steve Lebel devra néanmoins répondre à une accusation d'homicide involontaire sur la personne de son bébé.

Le juge Gaston Desjardins a en effet estimé, hier, que le juge Gilles Garneau avait erré en faits et en droit en libérant Lebel, le 21 février.

Le magistrat de la cour supérieure a donc fait droit à la requête en certiorari de la Couronne, cassé la décision du juge de paix, et renvoyé à procès l'homme de 23 ans.

Dans sa décision, rendue sur le banc, mais à être étoffée par écrit, le juge Desjardins reprend en grande partie les motifs mis de l'avant par le procureur de la Couronne, M^e Pierre Lapointe.

Il constate que le pathologiste chargé de l'autopsie a témoigné que l'enfant était décédé après avoir été violemment secoué.

Il tient aussi compte que seulement deux personnes ont été en contact avec l'enfant dans les heures et minutes précédant son décès, soit Lebel et sa conjointe, Sophie Alain.

D'autres faits tendent selon lui à démontrer qu'il n'y a pas « absence totale de preuve » sur l'accusation, contrairement à la conclusion à laquelle en était venu son homonyme de la cour du Québec. Il cite notamment la réaction de Steve Lebel lorsque la médecin de l'urgence où était amené le bébé, a expliqué aux parents que leur enfant était mort du syndrome du bébé secoué. L'accusé, qui avait jusqu'à ce moment été relativement volubile pour expliquer l'origine de blessures antérieures que portait le poupon, est demeuré sans voix.

« Il suffit qu'il existe des brins, des parcelles, des scintillements de preuve sur chacun des éléments de l'accusation pour qu'un inculpé soit cité à procès. C'est ce que dit la jurisprudence », a souligné le juge avant d'annuler la décision.

À l'enquête, une déclaration écrite de la conjointe de Lebel avait été écartée de la preuve parce que les policiers l'avaient recueillie en contravention



Steve Lebel, photographié lors de son premier procès, en février.

avec les prescriptions de la loi. Sophie Alain y déclarait qu'après une chicane de jalousie, son copain s'était rendu dans la chambre à coucher et que, comme le bébé ne cessait de pleurer, il l'avait secoué. Appelée à la barre témoin, la conjointe devait toutefois plus tard nier cette version.

La Couronne n'a pas tenté hier de faire réintroduire la déclaration en preuve, la jurisprudence ne permettant pas à la cour supérieure de réformer ce type de jugement.

Après moult discussions, le jeune homme de Lac-Saint-Charles a finalement été remis en liberté. Il devra toutefois demeurer chez ses parents et ne pourra voir sa conjointe et ses deux enfants que lors de rencontres au centre La clairière.

Il reviendra en cour le 7 avril, son nom ayant été inscrit pour cette date au rôle des assises.

Son avocat, M^e Herman Bédard, entend étudier la possibilité de faire appel.

BAIE-COMEAU

Kébreau remis en liberté

ANNIE ST-PIERRE
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Le présumé auteur de l'agression à l'hôpital de Baie-Comeau, M. Paul Kébreau, a pu recouvrer sa liberté, hier, en attendant la suite des procédures judiciaires pour des accusés de tentative de meurtre et de braquage d'une arme à feu envers un médecin.

Le juge Sarto Cloutier estime « qu'il a peu de probabilité marquée qu'il ne commette une autre infraction », à la suite de l'agression de jeudi à coups de marteau sur le Dr Daniel Deslauriers.

Le magistrat a basé sa décision sur les arguments du procureur de l'accusé, M^e Jean-Claude Dufour, à l'effet que M. Kébreau possède « une personnalité non violente et que la vapeur est maintenant sortie ». Il admet donc que l'accusé

doit davantage réfléchir à ce qu'il lui arrive plutôt de courir après quelqu'un, comme il a lui-même souligné lors de son témoignage.

M. Kébreau est homme d'affaires bien connu à Baie-Comeau et le tribunal tient compte du fait qu'il aurait pu facilement faire sauter la serrure de la porte et abattre sa victime, lors des événements survenus à l'hôpital de Baie-Comeau.

L'accusé a paru très soulagé d'être libéré par la cour et a même versé quelques sanglots en entendant la décision du juge Cloutier. L'homme de 49 ans est visiblement abattu par toute cette affaire et une ordonnance lui exige de rencontrer son médecin pour obtenir une évaluation psychologique dans les plus brefs délais. Il était entouré de son épouse et de ses enfants.

Quant à la victime, elle a pu quitter l'hôpital. Le juge a considéré ses craintes à l'égard de Kébreau, ce qui ne constitue toutefois pas un motif suffisant pour imposer son incarcération.

Que serait Pâques sans toi,
mon lapin!



Le lapin de Laura Secord. Une tradition de Pâques depuis 1913.

Laura Secord

EN BREF

SAINT-NICOLAS

350 000 \$ pour le repaire des Hell's

Le repaire des Hell's Angels est définitivement à vendre à Saint-Nicolas. Agente de Re-Max dans cette localité, Julie Côté vient de recevoir le mandat de trouver un acquéreur pour cette propriété évaluée à 237 000 \$ en comprenant le terrain. Les motards réclament 350 000 \$, mais la

courtiers précise que le montant est négociable. Elle n'entend pas faire visiter le bunker à n'importe quel curieux car elle se réserve le droit de vérifier la solvabilité et le sérieux de l'acheteur potentiel avant de lui montrer les aires du 238, route du Pont. C.V.

Ne manquez pas notre analyse du budget du Québec demain.

SOBECO
ERNST & YOUNG

CARON BÉLANGER
ERNST & YOUNG

Aujourd'hui

12¢

/minute

Aujourd'hui, les clients du plan SuperMax^{mc} profitent de notre promotion à 12¢ la minute sur tous les interurbains au CANADA et aux ÉTATS-UNIS.

Mardi: 18h à 8h / Jeudi: 18h à 8h

Week-end → du vendredi 18h au dimanche 18h

★ En vigueur jusqu'au 29[☀] avril

SuperMax

1 800 311-6100

Bell

du génie et des gens™

Minimum de 15 \$ d'interurbain par mois. Certaines conditions s'appliquent.

Direction Port-au-Prince



Cinq appareils Griffon ont volé en formation au-dessus de Québec, hier, avant de prendre la direction de Port-au-Prince, théâtre de la nouvelle mission de 80 membres du 430e Escadron tactique d'hélicoptères de Valcartier. Un contingent de 620 militaires, également de Valcartier, les rejoindra bientôt en Haïti pour une période de six mois, à l'invitation des Nations unies.

SEPT-ÎLES

Le meurtrier à la hache comparait

L'individu de 25 ans était en libération conditionnelle

ROBERT SAVARD

Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Un individu de 25 ans originaire de Sept-Îles, Jean Roch Lefrançois, a comparu, hier, au palais de justice de Sept-Îles, pour répondre du meurtre de Léonard Tremblay, 43 ans, tué à coups de hache lors d'une tentative ratée de vol de moto-neige.

Les enquêteurs de la Sécurité publique de Sept-Îles ont dressé, hier, une chronologie des événements qui ont mené à l'arrestation de Lefrançois et de son compagnon de route, Dominique Beaudin, 23 ans, de Montréal, qui fait également face à la justice, mais sous des accusations de tentative de meurtre, perpétrée à l'endroit de Robert Ruel, 48 ans, résidant de Plage Routhier.

Selon les policiers, le vol serait le mobile du double crime commis dimanche. Une théorie qui explique mal le fait que l'on ait retrouvé l'adresse d'une des victimes, à Plage Routhier, en leur possession.

Lefrançois, installé depuis plusieurs mois à Montréal, bénéficiait d'une libération conditionnelle. En fin de semaine, les deux jeunes hommes auraient décidé de faire une escapade à Sept-Îles pour y perpétrer quelques vols par effraction.

La journée de samedi aurait été employée à l'achat d'outils de cambriolage, de même qu'au vol d'une automobile. Le même soir, soit dans la nuit de samedi à dimanche, les deux hommes ont tenté de faire irruption dans une résidence de Plage Routhier. Ils ont tiré deux coups de feu sur le propriétaire qui leur résistait. Beaudin a été appréhendé peu de temps après, à l'issue d'une chasse à l'homme de plusieurs minutes.

Plus tard dans la journée, vers midi, les policiers effectuaient des recherches sur la rue Holliday, après avoir reçu un appel signalant une tentative de vol de motoneige. C'est pendant ce temps que Léonard Tremblay aurait surpris Lefrançois caché dans son garage. S'en est suivi une altercation au cours de laquelle il a frappé sa victime de plusieurs coups de hache et tenté de s'en prendre à son épouse, accourue sur les lieux. C'est un voisin qui a réussi à le maîtriser.

Les deux individus, qui ont comparu séparément, ont été maintenus derrière les barreaux, en attendant la tenue de leur enquête sur cautionnement. Ils ont chacun un casier judiciaire bien garni, qui démontre que ce ne sont pas leurs premiers démêlés avec la justice. Le corps de la victime a été transféré à l'Institut médico-légal de Montréal pour fins d'autopsie.

sélectronic
INFORMATIQUE

Seulement
1495\$
ou 6077\$ par mois
Prêts étudiants acceptés

Quantité limitée
**PAYEZ
À L'ÉTÉ.**
INSTALLATION
À DOMICILE

Ordinateur
Intel Pentium 150 MHZ

- Triton II 256 K cache
- 16 Mo RAM EDO
- Disque rigide 1,2 GIG
- Carte vidéo 64 bits IM0 MPEG
- Moniteur couleur 14" SVGA
- CD-ROM 12X
- Lecteur 3.5"
- Boîtier moyenne Tour
- Windows 95 Français
- Clavier Fr. win 95
- Souris
- Carte de son 16 bits 3D amplifié
- Haut-parleurs 60 watts de table



Imprimante couleur jet d'encre **199\$**

SOUTIEN TECHNIQUE GRATUIT 7 JOURS SUR 7

600, Belvédère, 687-4545

Succursale Place de la cité 658-4535

EN BREF

ATTOUACHEMENTS SEXUELS

David Graham de retour en cour

L'entraîneur du Club de patinage artistique de Rimouski, David Graham, reviendra en cour le 17 avril pour son enquête préliminaire. Le juge Richard Côté a accepté de retirer, à la suggestion des deux procureurs, l'interdiction d'entrer en contact avec deux personnes qui ont été identifiées en cour seulement par leurs initiales. L'homme de 38 ans est accusé d'avoir eu des attouchements sexuels avec une personne d'âge mineur alors qu'il était en situation d'autorité. Une ordonnance de non-publication a été émise dans ce dossier par le juge, compte tenu de l'âge de la victime. C.T.

PROCÈS DES HELL'S

Les délateurs ne se sont pas contredits sur l'essentiel

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Oui, les délateurs Serge Quesnel et Michel Caron se sont beaucoup contredits. Mais c'est l'ensemble de leurs témoignages et l'ensemble de la preuve que le jury doit retenir.

C'est le message qu'a commencé à livrer hier, aux jurés, le procureur de la Couronne, Me Alain Gaumond, qui doit conclure sa plaidoirie aujourd'hui. Selon lui, en dépit des contradictions des délateurs, il y a eu assez d'informations dans leurs témoignages pour conclure que les événements relatés se sont bel et bien produits. En outre, plusieurs choses et autres témoignages, ailleurs dans la preuve, confirment le « cœur » de leur version.

On pouvait s'y attendre, la plaidoirie du procureur a reposé, en majeure partie jusqu'à maintenant, sur les dépositions de Quesnel et de Caron, les deux principaux témoins au procès des Hell's Angels Louis Roy et Sylvain Thiffault. Dans un premier temps, Me Gaumond a tenté de plaider sous l'angle que ses confrères de la défense présenteront le procès.

Selon lui, les avocats des HA pourraient suggérer que les deux délateurs ont été manipulés et qu'ils auraient élaboré un complot avec la police pour mettre la main sur des Hell's. Mais rien n'appuie cette thèse, a soutenu le procureur.

Les délateurs, d'ajouter Me Gaumond, n'ont pu inventer un scénario si compliqué et si détaillé, scénario qui, par ailleurs, lui apparaît logique et vraisemblable. Si Quesnel et Caron avaient inventé un scénario, a-t-il demandé, pourquoi auraient-ils impliqué les Biatnois, un des clubs affiliés aux HA de Trois-Rivières? Anticipant des théories que la défense invoquera, Me Gaumond a rejeté du revers de la main celle que ce serait Caron qui au-

rait demandé à Quesnel de tuer Jacques Ferland et Richard Delcourt, ou celle que ce serait un autre individu faisant affaires avec les deux victimes.

Et si Quesnel n'avait été engagé qu'en tant que garde du corps par les HA? Pourquoi auraient-ils fait ça, a demandé le procureur, puisqu'ils disposent déjà d'un bon bassin d'hommes de main dans leurs clubs affiliés? De plus, serait-il vraisemblable qu'ils aient payé 7300\$ en location de voitures, en quelques mois seulement, pour un simple garde du corps? C'est possible que les délateurs se soient trompés dans leurs versions, qu'ils

aient commis des erreurs dans le temps, d'admettre le procureur de la poursuite. Mais ces erreurs ne signifient pas qu'ils mentent et qu'il faille balayer leurs témoignages du revers de la main, a-t-il affirmé.

« C'est facile de comptabiliser des contradictions, et la défense attirera votre attention sur leur nombre, a soutenu Me Gaumond. Mais il faut voir sur quoi ces contradictions portent: sur des détails, et non sur l'ensemble des éléments principaux. »

Dans un second temps, le procureur s'attend à ce que la défense parle des contrats des délateurs. Aussi a-t-il invité les jurés à examiner les documents, toutes les clauses leur étant accessibles. « Il peut vous répugner que des gars comme Quesnel, avec son passé, en retire un montant d'argent, a convenu Me Gaumond. Que ça vous dérange que des gens qui ont tué reçoivent de l'argent. Mais vous n'êtes pas là pour faire le procès de l'État... »

La Couronne invite les jurés à tenir compte de leurs témoignages



Chaque séjour à un hôtel Hilton au Canada rapporte maintenant un monde de récompenses.

Hilton HHonors Mondial.

Le meilleur programme de récompenses hôtelières est maintenant offert au Canada. Hilton HHonors[™] Mondial vous permet d'obtenir et d'échanger des points dans plus de 400 hôtels Hilton dans 50 pays à travers le monde. Mieux encore, pour chaque séjour admissible à l'hôtel, vous obtenez des points HHonors et des milles de l'une de 19 compagnies aériennes majeures; c'est ce que nous appelons un « Coup double ». Comme vous pouvez le constater, en devenant membre gratuitement du programme Hilton HHonors Mondial, vous avez le monde à portée de la main. Pour devenir membre Hilton HHonors Mondial immédiatement, rien de plus simple: visitez notre site sur Internet au <http://www.hilton.com> ou composez le 1 800 HILTONS.

Profitez des nombreux avantages du programme Hilton HHonors Mondial à ces hôtels Hilton au Canada: Montréal Aéroport Hilton, Montréal Bonaventure Hilton, Québec Hilton, Saint John (N.-B.) Hilton, Toronto Airport Hilton, Toronto Hilton, Windsor Hilton.

HILTON
HHONORS
MONDIAL

Loi antigang réclamée à l'unanimité à Québec

QUÉBEC—Le conseil municipal de Québec a approuvé à l'unanimité, hier soir, la motion du conseiller indépendant Jacques Jobin demandant au gouvernement fédéral l'adoption d'une loi anti-gang.

Dans la foulée des événements des dernières semaines, surtout la rencontre des maires de la région avec le ministre fédéral de la Justice Allan Rock, le maire Jean-Paul L'Allier a dit appuyer la motion du conseiller Jobin « dans son principe », sans tenir compte des détails.

Il faisait allusion au fait qu'une loi anti-gang, comme l'a fait remarquer déjà le ministre québécois de la Justice, Paul Bégin, pourrait résister difficilement à l'épreuve des Chartes à cause de la difficulté de définir la notion d'association.

L'important c'est de montrer au gouvernement fédéral que c'est le temps qu'il s'occupe du problème du crime organisé à partir duquel 20 milliards \$ sont réinvestis dans l'économie canadienne, selon le député bloquiste d'Hochelega-Maisonville Réal Ménard, initiateur de l'idée d'un projet de loi anti-gang à Ottawa.

M. Jobin a dit l'importance de faire pression auprès des gouvernements

supérieurs pour que les municipalités et la police aient les pouvoirs de faire face à ce que le maire appelle « le fléau dégueulasse de la violence et de la drogue chez les jeunes ».

Le conseiller du Progrès civique Gerald Poirier a demandé au maire quelles sont les actions concrètes que la Ville fait dans ce dossier du crime organisé. Il a rappelé qu'il avait participé à la marche devant la propriété des Hell's Angels à Saint-Nicolas.

M. L'Allier lui a fait remarquer que les politiciens doivent plutôt faire pression auprès des gouvernements et qu'aller manifester devant la propriété des Hell's Angels c'est à toutes fins utiles une façon de les reconnaître comme une autorité parallèle.

« Je ne blâme pas M. Poirier d'y être allé mais ce n'est pas le rôle de tous les maires de participer à une telle manifestation ».

M. Poirier a justifié sa participation par le fait qu'il travaille sur la Rive-Sud et que c'est un geste de solidarité pour cette population. Quant à M. L'Allier il dit avoir manifesté sa solidarité au maire de Saint-Nicolas dès le début et qu'il communique souvent avec lui. B.R.

Nouveaux colocs Québec et la CEQ achètent le complexe Jacques-Cartier

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

QUÉBEC—La Ville de Québec et la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) viennent d'acquiescer, de la Great West, compagnie d'assurance-vie, le complexe de la place Jacques-Cartier qui comprend entre autres la bibliothèque Gabrielle-Roy. Le conseil municipal a approuvé ce contrat d'une façon unanime hier soir.

Dans un premier temps la Ville a acheté le complexe qui contient, outre la bibliothèque, quatre étages à bureaux, un rez-de-chaussée et un sous-sol à vocation commerciale et un stationnement souterrain de 513 espaces. Coût de la transaction: 10,8 millions \$.

Ensuite la Ville a revendu les étages à bureaux et commerciaux, soit une superficie d'environ 140 000 pieds carrés, et 200 espaces de stationnement, à la CEQ pour 3,6 millions \$.

De plus, la Ville devra injecter 500 000 \$ dans un fonds d'investissement pour la relance commerciale des espaces communs, et la CEQ, 600 000 \$. La centrale syndicale est présentement à loyer dans un immeuble du secteur Lebourgneuf et son contrat prendra fin en 2001. Mais Germain Ménard, directeur du service administratif à la CEQ, a déclaré hier soir que celle-ci investira dès ce printemps dans l'édifice du centre-ville.

Selon le trésorier de la Ville, Guy Martineau, la transaction signifie une économie de trois quarts de million \$ par an pour la Ville ou près de 12 millions \$ en 15 ans.

Les conseillers indépendants Jacques Jobin et Réjean Le-



Le maire Jean-Paul L'Allier et Lorraine Pagé, de la CEQ.

moine ont qualifié la transaction de bonne affaire pour la Ville, d'autant plus qu'elle payait 1,4 million \$ de loyer par an et des frais d'exploitation.

Le conseiller du Progrès civique (PC) Gerald Poirier a voté en faveur de la transaction mais a émis des réserves nombreuses. « Si en cours de route on se rend compte que les chiffres ne sont pas conformes à la réalité, on reviendra sur le dossier ». Mais « dans le contexte actuel et sur la bonne foi de M. Martineau, on va voter pour ».

Le maire Jean-Paul L'Allier lui a indiqué que la logique aurait voulu qu'avec ses réserves il vote contre l'achat. Le maire aurait aimé se promener en campagne électorale avec cette position du PC...

L'arrivée de la CEQ dans cet immeuble signifie que c'est 125 personnes de plus qui travailleront dans le quartier Saint-Roch, sans compter les nouveaux emplois qui seront créés par le développement du complexe de la place Jacques-Cartier qui date d'une quinzaine d'années.

Une aide spirituelle pour «l'homme otarie»

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

CABANO — Le recordman mondial de plongée en apnée, Éric Charrier, ne sera pas seul pour réaliser son exploit vendredi. Depuis quelques jours, l'artiste Roch Belzile a fait apparaître sur la surface gelée du lac Témiscouata "Thémis", ou l'Esprit du lac.

Roch Belzile travaille sur ce projet depuis longtemps. « Le point culminant de ma démarche est survenu l'été dernier, alors que je travaillais en intervention visuelle sur les berges du fleuve en Gaspésie. L'idée précise de faire apparaître "Thémis" sur la surface glacée du lac Témiscouata s'est alors précisée », dit-il.

«L'esprit du lac» accompagnera le plongeur Éric Charrier qui tentera de battre un record

"Thémis", ou l'Esprit du lac, est un pictogramme de 400 mètres de long sur 325 mètres de large, qui rappelle une balance. Il a été tracé avec du sable en face de la marina de Cabano, sur une longueur de 1,5 kilomètre. « Nous avons eu besoin de deux camions remplis de sable. "Thémis" accompagnera le plongeur Éric Charrier et j'espère qu'il servira à long terme à identifier la région », ajoute l'artiste.

Actuellement, "Thémis" est déjà affiché sur les façades extérieures de près d'une quinzaine d'endroits publics de Cabano. « D'autres apparaîtront et disparaîtront sporadiquement. J'envisage la publication d'un répertoire regroupant les endroits et les dates où l'Esprit du lac s'est manifesté et l'élaboration d'un site Internet », lance Roch Belzile.

CHARRIER, UNE MANNE \$

L'apparition de "Thémis" est au nombre des activités entourant l'exploit que doit réaliser Éric Charrier. Hier, les journalistes européens continuaient d'arriver à Cabano, et de plus en plus de gens sont intéressés à assister à l'événement. Au Motel Royal, les réservations affluent.

Au Camping Témilac, aucun chalet n'est disponible. « D'habitude, cette période est tranquille, dit le directeur, Donald Marcoux, dont l'établissement accueille toute l'équipe d'Éric Charrier. C'est une manne, qui nous permettra de nous positionner pour profiter des retombées médiatiques et touristiques de l'événement », ajoute-t-il.

Une cinquantaine de médias du monde entier sont attendus. Jérôme Delafosse, qui suit Charrier à la trace depuis plus d'un an, est du nombre. Ce spécialiste en photographie sous-marine a déjà vendu son reportage au magazine «V.S.D.», publié à 800 000 exemplaires. « Éric réalise un nouveau record chaque jour. Jamais personne n'est descendu en apnée sous la glace », dit le coordonnateur Mario Cyr.

L'athlète, qui a déjà atteint les 65 mètres et vise 70 mètres, avoue que rien n'est gagné à l'avance. « Plusieurs facteurs peuvent influencer ma performance de vendredi et faire en sorte que je descende moins profondément, mais nous avons confiance ». Le grand public peut assister aux entraînements de celui que l'on appelle désormais "l'homme-otarie", en empruntant un service de transport gratuit qui fait la navette entre le site de plongée et le garage municipal de Cabano.

ATTENTION

LES PRIX TOMBENT.



neon 1997



12 797\$*

Ensemble 21A - 2 portes ou 4 portes

- ▶ Moteur de 2 L à 16 soupapes, 132 ch
- ▶ Transmission manuelle à 5 rapports
- ▶ Deux sacs gonflables

- ▶ Poutres de protection dans les portes
- ▶ Console centrale avec accoudoir, double porte-gobelets
- ▶ Vitres teintées

- ▶ Excellente économie d'essence (5,4 L/100 km)
- ▶ Roues de 14 po.
- ▶ Miroirs extérieurs à commande intérieure manuelle

750 \$ AUX DIPLÔMÉ(E)S
Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1997.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE



Programme d'aide pour handicapés physiques

Tous les détails chez le concessionnaire.

*Remise du fabricant incluse. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Transport (630 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et avoir à commander.

ATTENTION

La mère de St-Augustin jugée «non responsable»

Elle était accusée d'avoir étranglé son enfant

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Sur recommandation des procureurs de la Couronne et de la défense, le juge Gaston Desjardins a rendu hier un verdict de non-responsabilité pour cause de troubles mentaux à l'endroit de la mère de Saint-Augustin, accusée du meurtre au second degré de son enfant de deux ans et demi.

Le magistrat de la cour supérieure s'est appuyé sur le rapport du psychiatre Guy Tremblay, qui conclut que le 29 janvier 1997, des phénomènes délirants avaient envahi l'esprit de la dame de 35 ans, et que, le geste qu'elle a alors posé, était directement relié à ces phénomènes.

Le rapport indique que les problèmes auraient commencé peu de temps après la naissance de la petite sœur de la victime. Pendant toute sa grossesse, la mère aurait été préoccupée par le fait que la date prévue d'accouchement correspondait à la date du décès d'une de ses nièces.

Plus tard, après celui-ci, une querelle serait survenue entre deux de ses frères. Madame en a été grandement perturbée, soutient le psychiatre, et a préféré ne pas inviter l'un d'eux au baptême.

C'est à partir de ce moment, le 16 février 1997, que des hallucinations ont commencé à envahir son esprit. La mère se serait accusée d'avoir manqué d'amour pour ses frères et exprimé des préoccupations de plus en plus bizarres.

Le jour du drame, elle était convaincue que l'un de ses frères était le bon Dieu et que son nouveau-né était possédé du démon. Des voix lui auraient indiqué que l'aînée devait mourir pour revivre par la suite et chasser le démon de l'âme du nouveau-né.

À quelques reprises pendant l'audience d'hier, la mère a été prise de sanglots. Après avoir renvoyé le dossier à la Commission d'examen, le juge Desjardins lui a souhaité bonne chance. Cette commission devra déterminer les mesures qui conviennent à son traitement. Elle a 45 jours pour ce faire. En attendant, la mère demeurera au CHUL. «Elle devrait tranquillement réintégrer son milieu. Déjà, elle a pu revoir son deuxième enfant et son mari», a dit son avocat, Me Serge Goulet.

Le jour du drame, elle était convaincue que son nouveau-né était possédé du démon

Festival de la Californie

Du 24 mars au 4 mai 1997

BAR · RESTAURANT ROTATIF
L'ASTRAL
CUISINE INTERNATIONALE

Chef invité :
Chef James Boyce du
Loews Coronado Bay
Resort de San Diego.

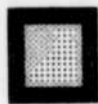
Venez déguster certains des
plats californiens préférés
du Chef Boyce,



remplissez un coupon de
participation et courez
la chance de gagner
un voyage pour deux
en Californie
sur les ailes
des Lignes aériennes
Canadien International Ltée.

Table d'hôte à partir de 19,50 \$

647-2222



LOEWS
LE CONCORDE

LE SOLEIL

Canadien
Lignes aériennes Canadien International



ATTENTION

ET TOMBENT...



CHRYSLER
INTREPID
1997

22 697\$**

359\$* par mois

Comptant initial de 2 150 \$ ou échange équivalent

399\$* par mois

Comptant initial de 1 075 \$ ou échange équivalent

439\$* par mois

Aucun comptant initial

TRANSPORT INCLUS

Clé D'OR

Ensemble 22C

▶ Moteur V6 de 3,3L

▶ Transmission automatique à 4 rapports

▶ Climatiseur

▶ Deux sacs gonflables

▶ Poutres de protection dans les portes

▶ Radiocassette AM/FM stéréo

▶ Phares antibrouillards intégrés

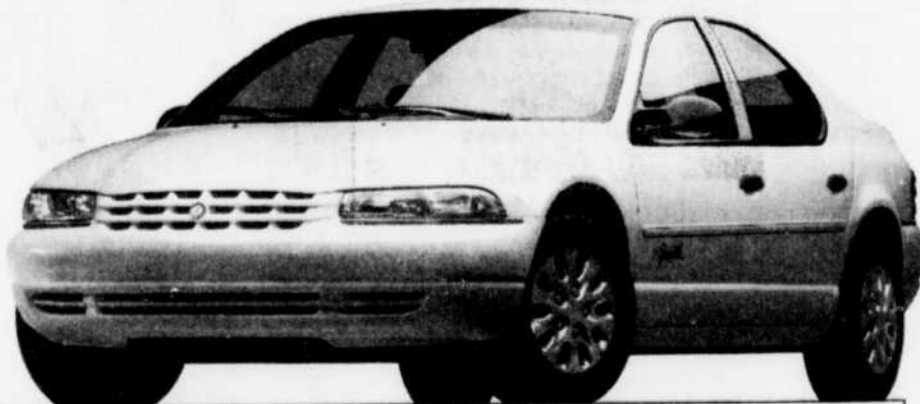
▶ Verrouillage et lève-glace électriques

▶ Concept de l'habitacle avancé

PLYMOUTH

PREZZE
1997

DODGE
STRATUS
1997



18 927\$**

277\$* par mois

Comptant initial de 2 128 \$ ou échange équivalent

319\$* par mois

Comptant initial de 1 000 \$ ou échange équivalent

356\$* par mois

Aucun comptant initial

TRANSPORT INCLUS

Clé D'OR

Ensemble 24A

▶ Moteur de 2,4L, 150 ch

▶ Transmission automatique à 4 rapports

▶ Climatiseur

▶ Deux sacs gonflables

▶ Poutres de protection dans les portes

▶ Radio AM/FM stéréo

▶ Sièges en tissu de qualité supérieure et nouvelle console



DES VOITURES ET
DES CAMIONS EXCEPTIONNELS

*Remise du fabricant incluse. Prix et tarif mensuel établis d'après la description des véhicules 1997 ci-haut. Terme de 30 mois. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km au taux de 9¢ le km. Financement sujet à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Location pour usage personnel.achat non requis. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Le premier versement mensuel ainsi que le dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel arrondi au multiple de 25 \$ le plus près seront exigés lors de la livraison. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et peut avoir à commander. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés.

**Remise du fabricant incluse. Les véhicules peuvent différer légèrement de ceux illustrés. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Offre d'une durée limitée sur les véhicules 1997 uniquement. Chez les concessionnaires participants. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Chrysler Canada à l'exception du crédit aux diplômés. Prix établi d'après la description du véhicule. 1997 ci-haut. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et peut avoir à commander.

ATTENTION

PROJET DE PISTE CYCLABLE À LÉVIS

Les opposants ne discuteront qu'avec la Ville

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

LÉVIS — Les auteurs de la pétition pour s'opposer à la piste cyclable sur la voie ferrée, en bordure du fleuve, à Lévis, ont décliné l'invitation de participer à une assemblée d'information organisée par le Regroupement des citoyens de la rue Saint-Laurent et qui aura lieu jeudi soir, au presbytère de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc.

Ils refusent de prendre part à une assemblée d'info

Raymond Lebrun et Gilles Dubord ont expliqué ce refus par un manque de confiance envers cette organisation. « Nous ne pouvons malheureusement faire confiance au Regroupement et il en sera ainsi tant et aussi longtemps qu'il ne saura pas faire preuve d'un plus grand respect pour l'opinion des résidents du quartier », ont-ils affirmé.

Ils reprochent au comité de citoyens de ne pas avoir véritablement consulté les résidents sur la piste cyclable et de s'être complètement dissocié de la pétition contre ce projet. « Comment ce Regroupement peut-il prétendre représenter les résidents du quartier et, en même temps, ne se sentir lié en aucune façon par les 229 signataires de cette pétition ? » ont-ils demandé.

De plus, ils n'ont pas digéré de voir leurs noms soient mis à l'ordre du jour de l'assemblée d'information de jeudi sans même avoir été consulté. « Sans même nous avertir, sans nous demander notre avis, le Regroupement informe toute la population que nous sommes invités à donner notre point de vue à cette séance d'information. Quelle façon d'agir ! »

Par contre, MM. Lebrun et Dubord se disent prêts à discuter directement avec la Ville. Ils veulent tout savoir sur l'étude d'impact, les coûts reliés à l'acquisition des terrains, la décontamination, l'entretien, l'achalandage, la quiétude, etc., et aussi la part des coûts qui pourraient être assumés par les citoyens. « Il ne reste donc à la Ville qu'à engager la plus vaste consultation sur tous les aspects de l'aménagement, y compris son emplacement, et sans brûler d'étapes, et en faire décider le sort par les citoyens concernés. »

La Ville prévoit commencer la consultation en octobre, après avoir reçu les recommandations du comité d'une douzaine d'organismes chargé de faire des propositions sur l'aménagement de la bordure fluviale, du secteur de la Traverse et de l'emprise ferroviaire.

Selon M. Lebrun, la piste cyclable pourrait être aménagée sur la rue Saint-Laurent en apportant des changements afin que les cyclistes puissent y rouler en toute sécurité. On pourrait, entre autres, y réduire la vitesse. Quant à l'emprise ferroviaire, elle pourrait servir de lien piétonnier, de promenade le long du fleuve.

Par ailleurs, les deux auteurs de la pétition ne nient pas avoir signé le mémoire du Regroupement en 1991 dont une des propositions était d'aménager une piste cyclable à la place de la voie ferrée. « En 1991, il s'agissait d'un plan d'aménagement d'ensemble sur la bordure fluviale. En 1997, il s'agit d'un projet spécifique: l'aménagement d'une piste cyclable et les citoyens doivent avoir encore leur mot à dire. »

LE QUÉBEC LE CANADA

Marchandise impossible à livrer

Selon les patrons du réseau de la santé, Québec a tant cédé que la moitié des compressions ne pourront être réalisées

DONALD CHARETTE

Le Soleil

■ QUÉBEC — Les patrons du réseau de la santé pensent que les ententes dans le secteur public se sont faites sur leur dos si bien qu'ils ne pourront livrer que la moitié des compressions qui leur ont été imposées par le gouvernement.

La loi 104 adoptée à la vapeur vendredi a provoqué diverses réactions hier, l'une des plus senties provient des cinq associations d'établissement du réseau de la santé et des services sociaux (Association des hôpitaux, Confédération des centres d'hébergement, Fédération des CLSC, Association des centres jeunesse et Association des centres hospitaliers et des centres d'accueil).

Ce regroupement soutient que le gouvernement a trop cédé à la fin des négociations au point où il a fait des concessions qui, loin de faire baisser les coûts

de main-d'œuvre, les ont accentués. « Dans les dernières heures de la négociation, confrontés à de nouvelles et importantes concessions exigées par le gouvernement, nous avons refusé d'aller plus loin.

Ce dernier a alors invoqué l'intérêt gouvernemental pour déposer aux centrales un ensemble de dispositions dont certaines auront pour effet, non pas de diminuer, mais bien d'accroître les coûts unitaires de main-d'œuvre, et ce, sans obtenir de plus grandes souplesses dans l'application des conventions

collectives », écrivent-ils dans un communiqué commun.

Pierre Joron, directeur des services des ressources humaines à l'Association des hôpitaux, affirme que, « pour obtenir des ententes, le gouvernement a trop cédé, il a fait des sacrifices sur le dos des gestionnaires ».

À l'AHQ, on est heureux, on le mentionne, que le gouvernement ait conclu ces ententes car le climat aurait été intenable dans les établissements.

Toutefois, M. Joron souligne que certaines clauses des conventions ont été protégées. Il donne l'exemple des remplacements qui devront se faire sur une base d'un salaire à temps plein plutôt qu'à temps partiel. À ce chapitre seulement, la facture augmenterait de 4 à 5 millions \$. « Le gouvernement nous impose une compression de 681 millions \$, nous demande de libérer 7000 postes sans les remplacer d'ici le 1er juillet

alors que nous avons déjà 5032 sécuritaires sur les bras ».

M. Joron croit, qu'au mieux, le réseau pourra livrer 3500 départs et environ 300 millions \$ de coupures cette année.

Incidentement, la date du 1er juillet lui paraît irréaliste étant donné que c'est la période des vacances et il est convaincu qu'elle sera repoussée. De plus, souligne-t-il, ceux qui prendront leur retraite « ne seront pas tous à la bonne place », ce qui va débalancer le réseau.

ON VA LES EXCLURE

Par ailleurs, le Conseil du trésor a laissé savoir hier que certains groupes de syndiqués du secteur péripublique pourraient bien être exclus, par décret, de l'application de la loi 104.

Après s'être montré intraitable en début de journée, le trésor annonçait que l'article 58 permet d'exclure un groupe

de syndiqués si le gouvernement estime qu'ils ont fait leur effort financier.

Le ministre Jacques Léonard précise notamment que la loi 104 donne 3 mois de plus aux organismes du secteur péripublique pour trouver un terrain d'entente.

Plusieurs syndicats ont dénoncé l'inclusion dans la loi d'une partie de leur membership qui, collectivement, a signé avec le gouvernement.

Le Syndicat de la Fonction publique (SFPQ) et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont dénoncé le fait que des syndiqués des Musées, du Conseil des arts, de l'Institut de police, Loto-Québec, de la SQDM etc se retrouvent dans la loi.

Selon Robert Caron, du SPGQ, il faut penser que c'est la précipitation qui explique cette situation sinon il faudra conclure à « l'hypocrisie » du gouvernement.

REDÉCOUPAGE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Des délais de consultation insuffisants pour la Fédération

BRIGITTE BRETON

Le Soleil

■ QUÉBEC — La Fédération des commissions scolaires du Québec trouve que deux mois de consultation sont insuffisants pour arriver au redécoupage des commissions scolaires proposé hier, par la ministre Pauline Marois. Refusant les coups de force, la présidente Diane Drouin a mentionné qu'il y avait rarement de mariages heureux après deux mois de fréquentation.

Selon les plans de la ministre de l'Éducation, le nombre de commissions scolaires passerait de 156 à 64 et non à 70 parce que la situation de la Communauté urbaine de Montréal n'est pas encore déterminée. La ministre attend pour la mi-avril une proposition du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Dans l'agglomération de Québec, le nombre de commissions scolaires passe de 11 à six, y compris une commission scolaire confessionnelle pour respecter les dispositions constitutionnelles. Une commission scolaire protestante sera aussi maintenue sur le territoire de la ville de Québec.

Dans Chaudière-Appalaches, le nombre de commission est réduit de neuf à cinq. Avec les 11 commissions scolaires catholiques du Bas-Saint-Laurent, il est proposé d'en former trois. De plus, une grande commission scolaire anglophone serait constituée pour les régions du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie, des Îles de la Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Québec, de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie, des Bois-Francs, de la Côte-Nord et du Nord du Québec.

Mme Marois précise que la carte est une hypothèse et qu'elle accueillera avec ouverture, d'ici le 2 juin, tout autre découpage.

Trois critères doivent toutefois être respectés: l'implantation éventuelle de commissions scolaires linguistiques, des territoires qui épousent ceux d'une ou de plusieurs MRC et desservir un nombre d'élève variant entre 5000 et 50 000. Le découpage territorial doit aussi s'harmoniser avec le territoire d'organismes régionaux de transport que veut implanter le ministre Jacques Brassard.

Faute d'entente, la ministre dit que le gouvernement prendra la décision qui est la plus judicieuse pour les élèves. Mme Marois admet que son plan n'est pas sans faille. Elle convient aussi que des mesures transitoires pour le personnel devront être élaboré avant que le redécoupage ne devienne effectif en juillet 1998.

La journée même de son dépôt, la carte a suscité des interrogations. Ainsi, sur la rive sud, la Commission scolaire Beauce-Abénaquis sera divisée entre trois commissions scolaires. Les Commissions scolaires Chutes-de-la-Chaudière et Lotbinière se retrouvent pour leur part ensemble alors que le projet de fusion a été rejeté à l'automne. Diane Drouin constate aussi que la Côte-Nord se retrouve avec une commission scolaire dont le territoire équivaut à trois fois celui du Nouveau-Brunswick. « Quel est le sentiment d'appartenance que peuvent avoir les parents à leur commission scolaire? » Plus tôt, Mme Marois avait repoussé ce type d'argument. Un projet de loi qu'elle déposera sous peu viendra re-

définir le rôle du ministère, des commissions scolaires et donner plus de pouvoir aux écoles. C'est d'ailleurs sur cet aspect que la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé émet des réserves. Tout en étant favorable à une réduction du nombre de commissions scolaires, la CEQ estime que si la réduction est liée à un nouveau partage des pouvoirs, il est urgent que la ministre dépose un avant-projet de loi dans les meilleurs délais.

Pour la FCSQ, l'objectif du gouvernement est nébuleux. Mme Drouin est convaincue que les commissions scolaires pourraient arriver à de meilleurs résultats si les consultations publiques étaient allongées jusqu'en septembre.

Selon elle, l'échéancier de juin 1998 pourrait être tout de même atteint. « Les fusions volontaires sont possibles et les décisions doivent venir du milieu », affirme la dirigeante, qui rappelle que le Québec a déjà compté 1500 commissions scolaires.

Dans la région de Québec, le vice-président de la FCSQ et président de la CS Des Îlets, André Caron, souligne que 80% du plan de la ministre est acceptable pour la région 03. Il croit toutefois que la région est en avance parce que les dirigeants des commissions scolaires discutent depuis le début de l'année d'un projet de fusions. « Ailleurs, cela risque d'échouer parce que les gens n'ont pas encore commencé à se parler ».

Le président de la CS Chutes-de-la-Chaudière, Anicet Gagné, croit que la carte proposée par la ministre amène une nouvelle dynamique régionale. Selon le plan, sa commission scolaire serait regroupée avec celles de Lotbinière et une partie de Beauce-Abénaquis. M. Gagné n'a pas voulu s'avancer, hier, sur la faisabilité d'une telle fusion. Les présidents et les directeurs généraux se rencontreront au début d'avril.

La ministre Marois a rappelé que les fusions permettront des économies de 100 millions \$ au gouvernement mais aussi aux contribuables. L'effectif des commissions scolaires, en excluant les enseignants, s'établissait à 25 000 personnes en 1994-1995. La réduction du personnel sera inévitable.

« Il y aura moins de postes de direction et des économies peuvent être réalisées dans les services de soutien comme les services de la paie ». Comme la restructuration aura des répercussions sur le personnel, la CEQ a dit qu'elle exercera une grande vigilance. Elle réclame donc un protocole national d'intégration des différentes catégories de personnel.



Des fusions qui permettront des économies de 100 millions \$, croit Mme Marois.



Diane Drouin

Les fusions volontaires sont encore possibles, croit Diane Drouin

FUSIONS PROPOSÉES

Nouvelles commissions scolaires (nouveaux territoires entre parenthèses)

RÉGION ADMINISTRATIVE BAS-SAINT-LAURENT (01)

- CS no 1
- CS Vallée de la Matapédia, CS de Matane (MRC La Matapédia-07, MRC Matane-08) 8820 élèves
- CS no 2
- CS de la Mitis, CS La Neigette (MRC La Mitis-09, MRC Rimouski-Neigette-10) 13 119 élèves
- CS no 3
- CS Des Basques, CS de Rivière-du-Loup, CS Des Frontières, CS Des Montagnes, CS Jean-Chapais, CS Témiscouata, CS de La Pocatière (MRC Les Basques-11, MRC Rivière-du-Loup-12, MRC Témiscouata-13, MRC Kamouraska-14) 17 243 élèves

QUÉBEC (03)

- CS no 1
- CS Du Gouffre, CS Laure-Conan (MRC Charlevoix-Est-15, MRC Charlevoix-16) 5171 élèves
- CS no 2
- CECQ (Répartition non estimée avec les CS confessionnelles) (CUQ-23, sur le territoire des villes de Québec et Vanier) 20 980 élèves
- CS no 3
- CS des Belles-Rivières, CS de la Jeune-Lorette, CS des Découvreurs (CUQ-23, sur le territoire des villes de l'ouest de la CUQ, MRC La Jacques-Cartier-22) 29 217 élèves
- CS no 4
- CS de Charlesbourg, CS Des Îlets, CS Beauport, CS des Chutes-Montprency (CUQ-23, sur le territoire des villes de l'est de la CUQ, MRC L'Île-d'Orléans-20, MRC La Côte-de-Beaupré-21) 26 270 élèves
- CS no 5
- CS de Portneuf (MRC Portneuf-34) 7660 élèves
- CS no 6
- CECQ, CS confessionnelle catholique (CUQ-23, sur le territoire de la ville de Québec, CS confessionnelle catholique) élèves: ND

CÔTE-NORD (09)

- CS no 1
- CS de Bersimis, CS de Tadoussac, CS de Manicouagan (MRC Haute-Côte-Nord-95, MRC Manicouagan-96) 8796 élèves
- CS no 2
- CS de Port-Cartier, CS de Sept-Îles, CS Fermont, CS de la Moyenne-Côte-Nord (MRC Sept-Rivières-971, MRC Caniapiscau-972, MRC Minganie-981, sauf l'Île d'Anticosti) 7631 élèves

GASPÉSIE/ÎLES-DE-LA-MADELEINE (11)

- CS no 1
- CS des Îles (MRC Les Îles-de-la-Madeleine-01) 2175 élèves
- CS no 2
- CS de la Tourelle, CS des Falaises, CS de Rocher-Percé (Pabok-02, MRC La Côte-de-Gaspé-03, MRC Denis-Rivérin-04) 9408 élèves
- CS no 3
- CS de Baie-des-Chaleurs, CS Miguasha (MRC Bonaventure-05, MRC Avignon-06) 5863 élèves

CHAUDIÈRE-APPALACHES (12)

- CS no 1
- CS Pêtit-Sud, CS de Bellechasse, CS de la Côte-du-Sud, CS Beauce-Abénaquis (7 écoles) (MRC L'Islet-17, MRC Montmagny-18, MRC Bellechasse-19) 12 848 élèves
- CS no 2
- CS de Lévis, CS Beauce-Abénaquis (11 écoles) (MRC Desjardins-24, MRC La Nouvelle-Beauce-26) 12 970 élèves
- CS no 3
- CS de la Chaudière-Etchemin (MRC Robert-Cliche-27, MRC Les Etchemins-28, MRC Beauce-Sartigan-29) 17 387 élèves
- CS no 4
- CS des Chutes-de-la-Chaudière, CS de Lotbinière, CS Beauce-Abénaquis (3 écoles) (MRC Les Chutes-de-la-Chaudière-25, MRC Lotbinière-33) 19 278 élèves
- CS no 5
- CS de l'Amiante (MRC L'Amiante-31) 7903 élèves

Source: gouvernement du Québec

TABLEAU: SOLEIL

ACCENT '97

La norme de la classe économique

Heureusement il y a M. Lessard.

À LIQUIDER
ACCENT 1996

Bas kilométrage, automatique, servodirection, radiocassette AM/FM, grand choix de couleurs

Facilités de financement



UNE ÈRE NOUVELLE



139⁹⁵ mois/60 mois



659, boul. St-Joseph
(prolongement de la 80e Rue)
Québec 623-5471

*P.D.S.F. Accent 1997, 3 portes, 5 vitesses, à partir de 10 995\$ ou 139,95\$/mois basé sur un prêt auto option de la Banque Nationale. Terme de 60 mois à 7,5% taxes, transport et préparation en sus. Comptant de 1 464\$ ou échange équivalent. Franchise de 27 000 km/an, 0,4¢ de plus le km de 27 000 à 30 000 et 0,7¢, 30 000 km et plus. Valeur résiduelle garantie 3 780\$, taxes incluses.

Photo à titre indicatif.

MAXI

Maxi moteur V6 de 180 HP,
boîte automatique électronique à 4 vitesses avec surmultipliée,
freins antiblocage aux 4 roues, 2 sacs gonflables,
verrouillage électrique des portes, 2 rétroviseurs électriques,
climatisation, radio AM-FM stéréo avec 2 haut-parleurs avant et arrière
et maxi place pour 7 passagers.

MINI

289 \$/mois
Location 36 mois



LA VENTURE DE CHEVROLET LA MAXI MINI VAN



En louant une Venture sur 36 mois,
vous faites de mini versements et de
maxi économies.

Comptant	Mensualités
0 \$	359 \$
1 335 \$	319 \$
2 289 \$	289 \$

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



La Carte GM * Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec ou sans versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (840 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 60 000 km. † L'Assistance Routière et la Garantie GMTOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Oldsmobile 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

Québec met de la pression

■ QUÉBEC (PC) — Estimant qu'il y a consensus au Québec en faveur de l'implantation de commissions scolaires linguistiques, le gouvernement du Québec va de l'avant dans le dossier.

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard, a en effet décidé de mettre de la pression: l'Assemblée nationale sera appelée à débattre du dossier dès demain et, éventuellement, à se prononcer. La motion dont elle sera saisie donne l'autorisation de la Chambre à une modification constitutionnelle permettant la conversion des actuelles commissions scolaires religieuses en commissions scolaires linguistiques.

Techniquement, l'Assemblée nationale demandera que l'article 93 de la Constitution canadienne, qui régit depuis 1867 le caractère confessionnel des commissions scolaires, ne s'applique plus au Québec.

CONSENSUS

À l'issue d'une rencontre d'une heure hier avec M. Brassard, le ministre fédéral Stéphane Dion, a reconnu qu'il semble y avoir consensus au Québec sur l'implantation des nouvelles commissions scolaires linguistiques. Le gouvernement fédéral doit lui aussi donner

son aval à la modification constitutionnelle. « Le critère qui va nous guider, c'est s'il y a consensus. Il semble y en avoir un sur l'implantation. Il nous reste à vérifier si la façon dont procède le gouvernement québécois fait consensus », a dit le ministre Dion.

Quant au ministre Brassard, il juge que le consensus est suffisant. Il a publié une liste de 10 organismes québécois impliqués dans le dossier et que le gouvernement croit « favorables à la démarche ». La liste comprend des regroupements d'enseignants mais aussi l'Assemblée des évêques et la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal. « Consensus ne signifie toutefois pas unanimité », a dit M. Brassard en admettant que certains groupes, comme l'Association des parents catholiques et Alliance Québec, s'opposent au projet.

Par ailleurs, M. Brassard a révélé que le premier ministre du Québec Lucien Bouchard avait écrit à son homologue fédéral Jean Chrétien pour lui demander que le dossier déblocue



Jacques Brassard et Stéphane Dion se sont rencontrés, hier, à Montréal.

avant le déclenchement des prochaines élections fédérales.

Mais une donnée demeure essentielle: quelle sera l'attitude de l'opposition libérale face à la motion. Si pour M. Brassard, la position libérale « demeure un peu nébuleuse », pour le ministre Stéphane Dion, cette position des libéraux provinciaux « offre des garanties juridiques de réussite plus solides. Mais le gouvernement fédéral maintient que la position du Québec nous apparaît tout à fait faisable ».

VENTE D'ÉLECTRICITÉ

Pour des écolos, Hydro va trop vite en affaires

MONTREAL (PC) — Une nouvelle coalition de groupes environnementaux et de plein air ajoute sa voix à celles qui réclament un débat public sur la déréglementation du commerce de l'électricité et qui craignent une privatisation en douce d'Hydro-Québec.

« Hydro-Québec et le gouvernement mettent tout en marche avant que la Commission parlementaire n'ait commencé ses travaux, et avant que la Régie de l'énergie ait commencé à siéger », déplore Daphna Castel, du groupe Au Courant, l'un des membres du Regroupement contre la « dénationalisation » de l'électricité.

La Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale, qui assure la surveillance d'Hydro-Québec, commence demain ses audiences sur la restructuration des marchés de l'électricité. Cependant, Hydro-Québec a déposé une demande à la FERC, l'agence américaine de l'énergie, pour participer au marché libre de vente d'électricité créé cette année aux États-Unis.

« La demande d'Hydro-Québec à la

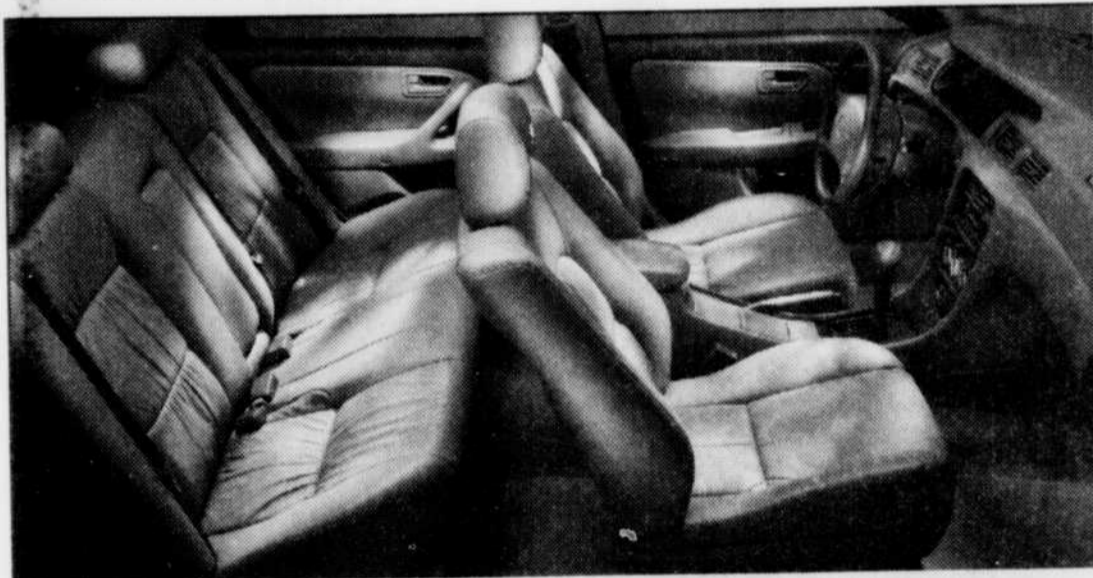
FERC est prématurée, affirme MME Castel. C'est précipité, il n'y a aucune raison d'aller de l'avant. »

Selon Jacques Ruelland, du Conseil régional de l'environnement des Laurentides, Hydro-Québec aura toujours le temps de s'immiscer dans le nouveau marché américain de l'énergie américain. « C'est instantané, comme une bourse, dit-il. Il n'y a pas de contrat à manquer, il n'y a donc aucune urgence. »

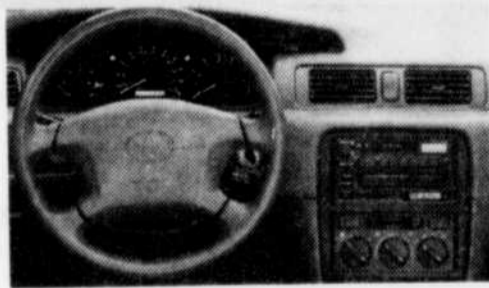
RIVIÈRES

Le Regroupement conteste aussi le processus de classification des rivières actuellement en cours au Québec. Ce processus découle de la politique de l'énergie déposée par le ministre Guy Chevrette en novembre, et qui fait une large place au secteur privé, à qui elle réserve l'exclusivité de la construction de centrales de 50 mégawatts ou moins.

Jocelyn Lefebvre, de la Fédération québécoise de canot-camping, soutient qu'avec cette politique, « chaque chute, chaque rapide devient un site potentiel pour une centrale privée. »



**QUAND VOUS SENTEZ
CETTE ODEUR
DE VOITURE NEUVE
VOUS COMMENCEZ SEULEMENT
À VOUS RENDRE COMPTE
À QUEL POINT
LA NOUVELLE CAMRY
EST VRAIMENT NOUVELLE.**



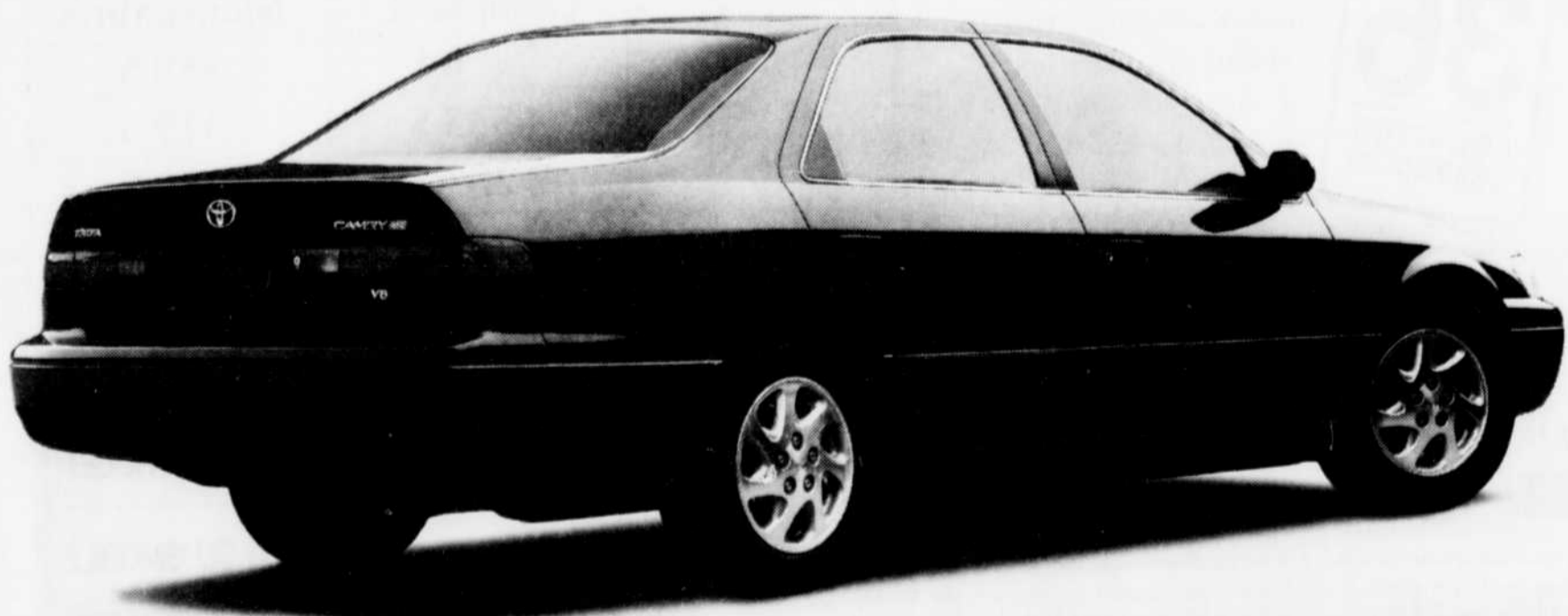
LA TOUTE NOUVELLE TOYOTA CAMRY

Si vous avez du flair pour la qualité, la performance et le confort raffiné, vous sentez que la nouvelle Camry est une vraie bouffée d'air frais. Derrière le volant, vous constatez que la Camry est plus puissante et plus nerveuse alors que son roulement est plus doux et plus silencieux. À l'intérieur, il y a plus d'espace pour les jambes, plus de confort et plus de caractéristiques de série que jamais auparavant. La Camry a tellement été repensée que vous pouvez humer une douce fragrance de qualité qui se mêle au plaisir de conduire. La nouvelle Camry. Elle vous coupe le souffle. Et elle est

JOLIMENT ÉQUIPÉE À COMPTER DE

21 178 \$*

• Votre concessionnaire est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux *PDSF de la Camry CE 1997 (BG22KM-AA). Immatriculation, assurances, taxes en vigueur, frais de transport et de préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Modèle présenté avec des équipements en option. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.



CAMRY

ROULEZ DU CÔTÉ DU SOLEIL

9 soldats toucheront jusqu'à 200 000\$

Neuf soldats pourront empocher chacun jusqu'à 200 000\$ en compensation puisque la cour fédérale d'appel a jugé que les Forces armées canadiennes n'avaient pas le droit de les contraindre à la retraite. La cour d'appel a ainsi maintenu un précédent jugement qui établissait que cette politique de mise à la retraite obligatoire à l'âge de 55 ans ou moins pour certains soldats constituait une violation des droits de la personne. Les Forces armées canadiennes pourraient toutefois porter la cause en appel auprès de la Cour suprême. (PC)

Pour remonter le moral des troupes

Des propositions pour une réforme des Forces armées canadiennes produites par des spécialistes et un ex-juge en chef seront rendues publiques aujourd'hui par le ministre de la Défense Doug Young. Rien n'indique cependant que ce rapport proposera une réforme majeure des Forces armées. Le ministre Young espère, toutefois, que certaines recommandations auront pour effet de relever le moral des troupes. «D'aucune façon ne vais-je admettre dans ce rapport que les Forces armées vivent une crise», a-t-il déclaré récemment. (PC)

PAS DE SUCCÈS, PAS D'HONORAIRES*

*après évaluation de la cause.

Les Avocats
GUY BERTRAND
et associés



Guy Bertrand,
Gratien Boily,
Claudette Mathieu,
Jean-François Bertrand,
Suzanne Gagné

La justice à un juste prix

Choisissez, selon chaque cas, d'acquiescer nos honoraires professionnels sur la base d'un:

- montant forfaitaire ou fixe; vous saurez dès le début ce que vous paierez à la fin
- *pourcentage établi sur le montant obtenu par jugement ou par règlement hors Cour
- tarif horaire variant de 85\$ à 200\$
- tarif horaire réduit avec un montant additionnel que vous verserez seulement si vous avez gain de cause

Cette tarification s'appliquera en matière de droit administratif, des affaires et commercial, *assurances, *civil, *responsabilité et *accident, constitutionnel, criminel et pénal, disciplinaire, faillite et insolvabilité, famille, immigration, *immobilier, médiation familiale, municipal et scolaire, recours collectif, *faute médicale et professionnelle, *travail et congédiement.

Possibilité de financement et d'étalement des versements

1150, rue Claire-Fontaine, Bureau 600, Québec
(voisin du Grand Théâtre)

24 h (en cas d'urgence)

*Stationnement intérieur / Site Internet: Jeff@avantage.com

524-5898

Le grand ménage en 5 jours pour 5\$

Avec l'offre exceptionnelle* des annonces classées du Soleil, 5 jours pour 5\$ pour des articles de moins de 100\$, la fièvre s'est emparée de tout le monde: on vend tout!

*Deux lignes maximum, durée limitée, la valeur de chaque article doit être inscrite.

686-3311
Annonces classées
LE SOLEIL

Suivez les autres ou prenez les devants.

CIVIC HATCHBACK CX 1997



188\$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT INITIAL DE 845 \$

- COUSSIN GONFLABLE AVANT GAUCHE (SRS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES • INJECTION MULTIPOINT PROGRAMMÉE (PGM-FI)
- SUSPENSION INDÉPENDANTE À 2 LEVIERS TRIANGULÉS ET RESSORT HÉLICOÏDAL AUX 4 ROUES • COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE
- TÉLÉCOMMANDE DU HAYON • MOULURES DE PROTECTION LATÉRALE • RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS
- PNEUS TOUTES SAISONS DE 14 po • FREINS ASSISTÉS ET BIEN PLUS...

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la Civic Hatchback CX 1997 (modèle EJ632V) neuve. Un versement initial de 845 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 225 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 6 477,60 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.





Pointe-au-Pic
carreau-trèfle-coeur.

Informez-vous sur
notre prochain tournoi
de machines à sous.



Casino de Charlevoix

Situé à La Malbaie-Pointe-au-Pic en plein coeur de Charlevoix. Renseignez-vous sur les forfaits casino.
BLACKJACK • ROULETTE • MIDI-BACCARA • POKER DES CARAÏBES • MACHINES À SOUS
1 800 665-2274

AFFAIRE FONTAINE Début de l'enquête préliminaire

FRANÇOIS POULIOT
Le Soleil

QUÉBEC — Plus de six ans après le dépôt des accusations, l'enquête préliminaire de Gabriel Fontaine, ex-député fédéral de Lévis, a finalement débuté hier au palais de justice de Québec. Une ordonnance de non-publication empêche toutefois de rapporter la preuve présentée à l'audience.

La procédure doit se poursuivre cette semaine sous la présidence du juge Laurent Dubé. L'avocat Pierre Lapointe occupe pour la Couronne. L'ancien député conservateur est représenté par M^e Claude Gagnon.

Gabriel Fontaine fait face à 14 chefs d'accusation. On lui reproche notamment d'avoir exigé un bénéfice, d'avoir commis un abus de confiance, d'avoir frustré certaines personnes de certains montants et d'avoir comploté pour frauder le gouvernement du Canada.

L'enquête préliminaire du député Fontaine devait s'amorcer en mai 1991. À ce moment, son ancien avocat, M^e Mario Bilodeau, s'était cependant prévalu de récents amendements à la Loi sur le parlement pour contester la compétence des cours criminelles. Il avait réclamé un arrêt des procédures, plaidant que les infractions reprochées étaient de la juridiction du Bureau de régulation de la chambre. L'affaire est passée par la cour du Québec, la cour supérieure et la cour d'appel qui, à l'instar des cours inférieures, a tranché qu'il ne pouvait se soustraire aux tribunaux criminels.

EN BREF

Le fils LeBlanc en politique

Dominic LeBlanc, fils du gouverneur général du Canada, Roméo LeBlanc, a décidé de tenter sa chance en politique fédérale. Dominic LeBlanc, 29 ans, a annoncé hier à Moncton qu'il solliciterait l'investiture libérale dans la circonscription de Beauséjour-Petitcodiac, au Nouveau-Brunswick. Avocat de formation, M. LeBlanc a indiqué être intéressé par la vie politique depuis longtemps. M. LeBlanc a précisé être particulièrement préoccupé par la question de l'assurance-emploi. L'assemblée d'investiture libérale aura lieu le 19 avril. (PC)

Au tour du juge Therrien

Le temps est venu, aujourd'hui, pour le juge Richard Therrien de la cour du Québec d'expliquer pour quelles raisons il s'est parfois ouvert sur ses démêlés avec la justice et d'autres fois, pas, quand il a été interrogé à ce propos par des comités de sélection pour le poste de juge. Le ministre de la Justice, Paul Bégin, n'a jamais été informé de l'existence du dossier judiciaire de M^e Therrien et l'a nommé juge à la fin de septembre 1996. Ce dernier avait été condamné à un an de prison, en 1971. (PC)

La Croix-Rouge limoge son secrétaire général

OTTAWA (PC) — Le congédiement par la Croix-Rouge canadienne de son secrétaire général, Doug Lindores, semble indiquer que cet organisme se prépare à jouer un rôle nettement moins important dans le système sanguin canadien.

M. Lindores avait déjà déclaré que la Croix-Rouge canadienne devait conserver sa pleine autonomie à l'égard du gouvernement dans un nouveau système de gestion du sang.

Son congédiement, dimanche, survient près d'un mois avant le dépôt prévu du rapport du juge Horace Krever, qui préside la commission d'enquête sur le scandale du sang contaminé. On s'attend à ce que le juge Krever recommande que la Croix-Rouge ne joue qu'un rôle secondaire dans le nouveau système sanguin.

Janet Davidson, présidente du conseil d'administration de la Croix-Rouge, a déclaré que M. Lindores avait rendu des services inestimables au cours de ses quatre années à la tête de l'organisme à but non lucratif, mais que le conseil souhaitait maintenant prendre une nouvelle orientation.



Doug Lindores

intéressé, mais celui-ci a ensuite fait savoir qu'on l'avait contraint à quitter.

« On m'a avisé (...) que le conseil d'administration de la Société de la Croix-Rouge avait décidé de mettre un terme à mon contrat en tant que secrétaire général parce qu'il ne croyait pas que j'étais la personne capable de les mener dans la nouvelle direction vers laquelle ils souhaitent aller », a-t-il déclaré.

« Nous nous apprêtons à modifier nos programmes et nos services et nous avons décidé qu'il valait mieux avoir quelqu'un d'autre à la direction », a-t-elle déclaré hier.

La Croix-Rouge a d'abord tenté de présenter le départ de M. Lindores comme le fruit d'une décision mutuelle de la part du conseil d'administration et du principal

Les jumelles Dionne songent à poursuivre l'Ontario

NORTH BAY, Ontario (PC) — Trois des cinq quintuplées Dionne toujours en vie pourraient tenter une poursuite de 10 millions \$ contre le gouvernement ontarien en compensation pour l'exploitation dont elles ont fait l'objet lorsqu'elles étaient enfants.

Annette, Cécile et Yvonne Dionne, maintenant âgées de 62 ans, en auraient assez de la lenteur du procureur général de la province à répondre à leur demande de compensation qui serait à l'étude depuis près de 22 mois.

« Nous nous retrouvons face à un mur de pierres, affirme Carlo Tarini, porte-parole des soeurs Dionne. Cette affaire traîne depuis trop longtemps et nous sommes très déçus. »

M. Tarini prétend avoir fait plus d'une vingtaine d'appels et écrit de nombreuses lettres au ministre de la Justice ainsi qu'au bureau du premier ministre Mike Harris au nom des soeurs Dionne.

« Des fonctionnaires continuent de me dire qu'ils étudient la question, mais je n'obtiens rien de précis. Nous allons probablement devoir recourir à une poursuite légale », ajoute M. Tarini, qui travaille pour une firme mont-réalaise de relations publiques, Impact Communication-Marketing.

Selon un porte-parole du ministère de la Justice, Brendan Crawley, la requête des soeurs Dionne fait présentement l'objet d'une étude très attentive. « C'est une question très complexe, tant en ce qui concerne les faits que les implications légales, dit-il. Voilà pourquoi il nous faut du temps, même si nous sommes conscients de la longueur du délai. »

Les quintuplées Dionne auraient rapporté près de 500 millions \$ au gouvernement ontarien qui en avait fait un attrait touristique. Placées sous la tutelle du gouvernement ontarien, les quintuplées avaient fait l'objet d'un parc thématique — nommé Quintland — où l'on pouvait accueillir quotidiennement jusqu'à 6000 touristes.

Grosse journée pour les cégeps Manifestations et grève du zèle

MONTRÉAL (PC) — L'enseignement collégial est en ébullition : les étudiants manifesteront aujourd'hui devant le parlement, tandis que les enseignants affiliés à la CSN font une grève du zèle et que ceux de la CEQ et de la FAC ont conclu une entente de principe.

Un peu partout dans les cégeps du Québec, des assemblées générales étudiantes auront lieu en matinée, afin de voter en faveur d'une « levée de cours » pour la journée, expliquait M^{me} Marie-France Cartier, responsable des relations avec les médias à la Fédération étudiante collégiale du Québec.

Après ces assemblées générales, une vingtaine d'autobus de partout en province se dirigeront vers le parlement de Québec. Une manifestation, qui devrait réunir 1500 personnes, selon M^{me} Cartier, doit avoir lieu de 14h à 16h. Les étudiants veulent ainsi protester contre les compressions budgétaires en éducation, le jour même du dévoilement du budget par le ministre des Finances Bernard Landry.

Pendant ce temps, les enseignants affiliés à la CSN continuent leur grève du zèle. Ces moyens de pression ne visent pas l'enseignement, précisait en entrevue le président de la Fédération na-

tionale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), M. Oliva Bouchard.

Essentiellement, les professeurs boycottent les comités prévus dans la réforme du collégial : comités de programme, comités sur l'épreuve ministérielle en français et autres. Ils s'abstiennent également de toute tâche administrative qui n'est pas prévue à la convention collective.

M. Bouchard souligne que derrière ces 15 heures d'enseignement, il y a environ 15 heures de préparation de cours, en plus de la correction des travaux et examens et de l'encadrement des élèves. Un comité multipartite qui avait évalué la tâche des professeurs de cégep, en 1989, avait calculé que ceux-ci avaient une semaine de 40 heures, note-t-il. La FNEEQ doit absolument conclure une entente avec le gouvernement, à défaut de quoi ses membres seront soumis à la loi spéciale.

Par ailleurs, la Fédération autonome du collégial (FAC) et la CEQ ont conclu une entente de principe. Hier, la partie patronale, la Fédération des cégeps, pressait la fédération des enseignants de la CSN de conclure une entente de principe, comme la FAC et la CEQ.

La fortune vous sourit.

208\$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT INITIAL DE 845 \$

BERLINE CIVIC LX 1997

248\$*

PAR MOIS, LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT INITIAL DE 845 \$

BERLINE CIVIC EX 1997



- DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES
- RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC 4 HAUT-PARLEURS • DIRECTION ASSISTÉE
- COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE ET BIEN PLUS...

- DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) • CLIMATISATION SANS CFC
- SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCAGE (ABS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES
- RADIO AM/FM STÉRÉO CASSETTES AVEC 4 HAUT-PARLEURS
- GLACES, SERRURES ET RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES • PROGRAMMATEUR DE VITESSE
- DIRECTION ASSISTÉE • COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE ET BIEN PLUS...

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offre portant sur la Berline Civic LX 1997 (modèle EJ653V) et la Berline Civic EX 1997 (modèle EJ658V) neuves. Un versement initial de 845 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 250 \$/300 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 10 cents le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation (850 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 8 005,40 \$/9 565,40 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

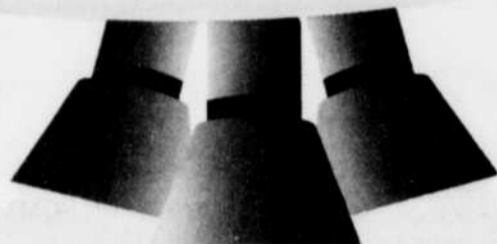
HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



**Jusqu'au 31 mars,
obtenez jusqu'à**

**50\$
de rabais**



En vedette :



Motorola 3367

Prix réduit : 219,95\$
Prix courant : 239,95\$

En plus de son répertoire de 50 noms, cet ingénieux sans-fil avec clavier et écran lumineux vous donne accès au service *Affichage d'Appel* en attente.

Rabais de
20\$



**Casio Phonemate
TC-540**

Prix réduit : 189,95\$ Prix courant : 239,95\$
Téléphone sans fil avec répondeur numérique intégré... indispensable pour les jeunes, les moins jeunes, les familles et les entrepreneurs d'aujourd'hui.

Rabais de
50\$



KX-T 4109

Nouveau prix réduit à 199,95\$ (anciennement 239,95\$).
Ce pratique sans-fil avec fenêtre d'affichage est compatible avec le nouveau service *Affichage d'Appel* en attente.

Nouveau
bas prix :
199,95\$

Gratuit!

Un an de plan d'entretien prolongé

Bénéficiez d'une garantie supplémentaire pour la réparation de votre appareil. Cette garantie prend le relais à la fin du contrat de location-achat de certains appareils ou au terme de la garantie offerte à l'achat du *Vista 350*. Profitez-en!



Vista[†] 200

Seulement 10,75\$ / mois pendant 12 mois (location-achat)*. Complément idéal des services *Étoiles[™] Bell*! À la location-achat, obtenez un an de plan d'entretien prolongé gratuit d'une valeur de 20,95\$. L'offre s'applique également aux appareils *Vista 100* et *Vista 100ev*.



Vista[†] 350

Seulement 15,90\$ / mois pendant 24 mois (location-achat)*. La téléphonie évolutive qui vous donne accès aux services interactifs *Opérac[™] Bell*! À l'achat ou à la location-achat, obtenez un an de plan d'entretien prolongé gratuit d'une valeur de 40,95\$.

**Il y a un magasin
Téléboutique Bell
près de chez vous!**

Bas-St-Laurent

Rivière-du-Loup
Centre commercial de
Rivière-du-Loup

Bois-Francs

Asbestos
Bois-Francs Électronique inc.
561, 1^{re} Avenue

Thetford-Mines
Bois-Francs Électronique inc.
Les Galeries Thetford

Drummondville
Les Promenades
Drummondville

Victoriaville
Encadrement Vic-Art
136, Notre-Dame Est

Charlevoix

La Malbaie
Stéreo Plus
446, rue St-Étienne

Mauricie

Shawinigan
Pil-O-Stylo
Plaza de la Mauricie

Trois-Rivières Ouest
Le Centre commercial de
Trois-Rivières Ouest

Louiseville
Caméra Expert
142, rue St-Laurent

Cap-de-la-Madeleine
Marchand Audio-Vidéo
345, rue Thibeau

Québec

Les Galeries de la Capitale
Place Fleur de Lys
Place Laurier
Lévis
Les Galeries Chagnon

**Saguenay /
Lac St-Jean**

Alma
Plaza 1

Chicoutimi
Place du Royaume

Jonquière
Décotel
Les Galeries Jonquière

Dolbeau
Infotronic
Les Promenades du
Boulevard

**La plus
grande variété
de paiements
sur le marché!**

Bénéficiez en tout temps de nos multiples modalités de paiement :
Achat • Vente avec paiements étalés • Location-achat • Location
Les modalités peuvent varier selon le modèle de téléphone choisi.

**Passez vite à votre magasin
Téléboutique[™] Bell
ou composez le 1 800 903-BELL.**



du génie et des gens[™]

Ces offres sont en vigueur du 24 février au 31 mars 1997. Les prix indiqués dans cette annonce ne comprennent pas les taxes. Appareils offerts jusqu'à épuisement des stocks. Option de blocage offerte pour le service *Afficheur*. *La tarification s'adresse aux clients du marché résidentiel et peut changer sans préavis. **Services *Étoiles Bell* et services *Opérac Bell* offerts là où la technologie le permet. ***Les services interactifs *Opérac* sont fournis par New North Media avec la collaboration de Bell Canada. †Marque de commerce de Northern Telecom.

LE MONDE

Mobutu prêt à négocier avec la rébellion du Zaïre

■ KINSHASA (AFP, AP) — Les événements se sont précipités, hier soir, à Kinshasa, avec la démission du gouvernement du premier ministre Kengo wa Dondo et le revirement de la position du parti du président Mobutu Sese Seko, qui s'est dit prêt à négocier avec la rébellion.

Une nouvelle crise politique d'envergure est désormais ouverte au Zaïre, déstabilisé par l'avancée des rebelles de Laurent-Désiré Kabila.

Peu avant l'annonce officielle de la démission du gouvernement, le secrétaire d'État américain, Madeleine Albright, a invité Mobutu à désigner « une équipe de négociations ou une personne » de façon à engager des pourparlers avec M. Kabila.

À Paris, le ministre français de la Coopération, Jacques Godfrain, a déclaré, hier soir, que la France était « en complet accord avec les Américains » sur ce qu'il convenait de faire s'agissant de l'avenir du Zaïre.

Hier après-midi, Banza Mukalay, vice-premier ministre et vice-président du parti du maréchal Mobutu, le Mouvement populaire de la révolution (MPR), a déclaré de son côté que « si

c'est cela le prix de la paix, nous sommes prêts à dialoguer avec Laurent-Désiré Kabila », soulignant aussi que le processus de démocratisation en cours au Zaïre, depuis 1990, doit être poursuivi.

390 parlementaires avaient décidé, le 18 mars, de déposer le premier ministre et son gouvernement. Cette déposition avait été contestée par le porte-parole du gouvernement, faisant état de l'anticonstitutionnalité de la procédure à propos du quorum pour renverser le premier ministre.

De son côté, l'opposition radicale de Kinshasa marque ses distances avec la rébellion. Cela est dû aux dernières déclarations, ce week-end, de Kabila qui mettaient violemment en cause l'intégrité des opposants et surtout à sa décision d'interdire les partis politiques dans les zones qu'il contrôle.

La tendance de l'Union pour le démocratisme et le progrès social (UDPS) de M. Tshisekedi a accusé le coup, alors qu'elle se jugeait « incontournable » dans d'éventuelles négociations.

Le chef rebelle continuait lui, hier, d'ignorer ouvertement la politique kinnoise. « Nous pensons que les gens à Kinshasa sont de plus en plus irresponsables, ne sont pas en mesure de prendre les choses en main. Il n'y a plus de gouvernement », a déclaré à Kisangani le représentant de l'Alliance rebelle, Bizima Karaha.

UN SOMMET AU TOGO

M. Karaha a également confirmé que la rébellion enverra une délégation au sommet de Lomé, au Togo, qui doit offrir, demain, un cadre de discussion et de négociation entre les parties zaïroises. C'est la première fois qu'une délégation rebelle participera officiellement à un sommet sur le conflit zaïrois.

Jusqu'à présent, la rébellion a refusé tout cessez-le-feu préalable à des négociations avec Mobutu ne pouvant

aboutir, selon Kabila, qu'au départ du chef de l'État.

Les préparatifs en vue d'une évacuation des étrangers se poursuivaient, hier. Le Pentagone a indiqué que le nombre de soldats américains dépêchés en Afrique centrale pourrait atteindre 600 d'ici à aujourd'hui. Actuellement, 219 soldats américains sont sur place, pour la plupart au Congo et au Gabon, aux côtés de soldats belges et français pour pouvoir évacuer à tout moment les 2500 expatriés restant dans la capitale zaïroise.

Par ailleurs, la bienveillance américaine à l'égard de la rébellion zaïroise et le soutien français au président Mobutu font du tort à la francophonie dans les zones conquises par les hommes de Kabila, où de plus en plus de jeunes gens veulent apprendre l'anglais.

Enfin, Reporters sans Frontières a protesté, hier, contre l'expulsion du Zaïre de la journaliste française Karen Lajon, du *Journal du Dimanche*, dans une lettre adressée au président zaïrois Mobutu.

NIGERIA

127 otages Shell

Cent vingt-sept employés de la compagnie pétrolière anglo-néerlandaise Shell sont retenus en otages depuis samedi dans le Sud du Nigeria par des Egwas, une communauté de cette région. Aucun expatrié ne figure parmi ces employés, tous de nationalité nigérienne. La prise d'otages a eu lieu sur des sites de production de la compagnie. Les preneurs d'otages exigent de la Shell qu'elle intervienne auprès du gouvernement nigérien pour que celui-ci déplace le siège d'une municipalité récemment créée vers un autre secteur qui satisferait les Egwas. (AFP)

AUSTRALIE

Sénateurs pro-vie

La législation controversée autorisant l'euthanasie, en vigueur depuis le 1er juillet 1996 dans une région d'Australie, a été abrogée aujourd'hui par le Sénat. Les sénateurs se sont prononcés par 38 voix contre 33 en faveur d'un texte annulant les dispositions de la loi sur les Droits des personnes en phase terminale, appliquée dans le Territoire du Nord, qui était la première législation autorisant l'euthanasie dans le monde. Quatre personnes sont mortes depuis septembre, après avoir choisi d'être ainsi euthanasiées. Lors de son examen par la Chambre des représentants, en décembre, la loi sur l'euthanasie avait été adoptée à une large majorité. (AFP)

ROYAUME-UNI

Scouts homosexuels

L'association des scouts a décidé d'accepter les homosexuels parmi ses guides, au grand dam des héritiers de Robert Baden-Powell, général britannique qui fonda l'association de jeunes au début du siècle. Invoquant une volonté égalitaire, l'association a annoncé dans un même élan qu'elle avait également décidé d'ouvrir ses portes aux anciens drogués et à d'ex-criminels. Seuls les athées et les pédophiles restent interdits d'accès. (AFP)

Tunnel pour l'IRA

Un tunnel d'une trentaine de mètres, doté de l'électricité, a été découvert dans la nuit de dimanche à hier à la prison de Maze, au Sud de Belfast, partant d'une des ailes de la prison qui abrite plus de 200 détenus de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Les candidats à l'évasion, qui avaient creusé ce tunnel d'un mètre de large sur 80 cm de haut étayé notamment grâce à des barreaux de lit, n'étaient plus qu'à une trentaine de mètres de l'enceinte extérieure de la prison. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Tour Sears évacuée

Hier après-midi, la plate-forme d'observation touristique de la tour Sears de Chicago, une des plus hautes du monde (485 mètres), a été brièvement évacuée, en raison de la découverte d'un paquet suspect, mais jugé plus tard inoffensif, dans des toilettes. (AFP)

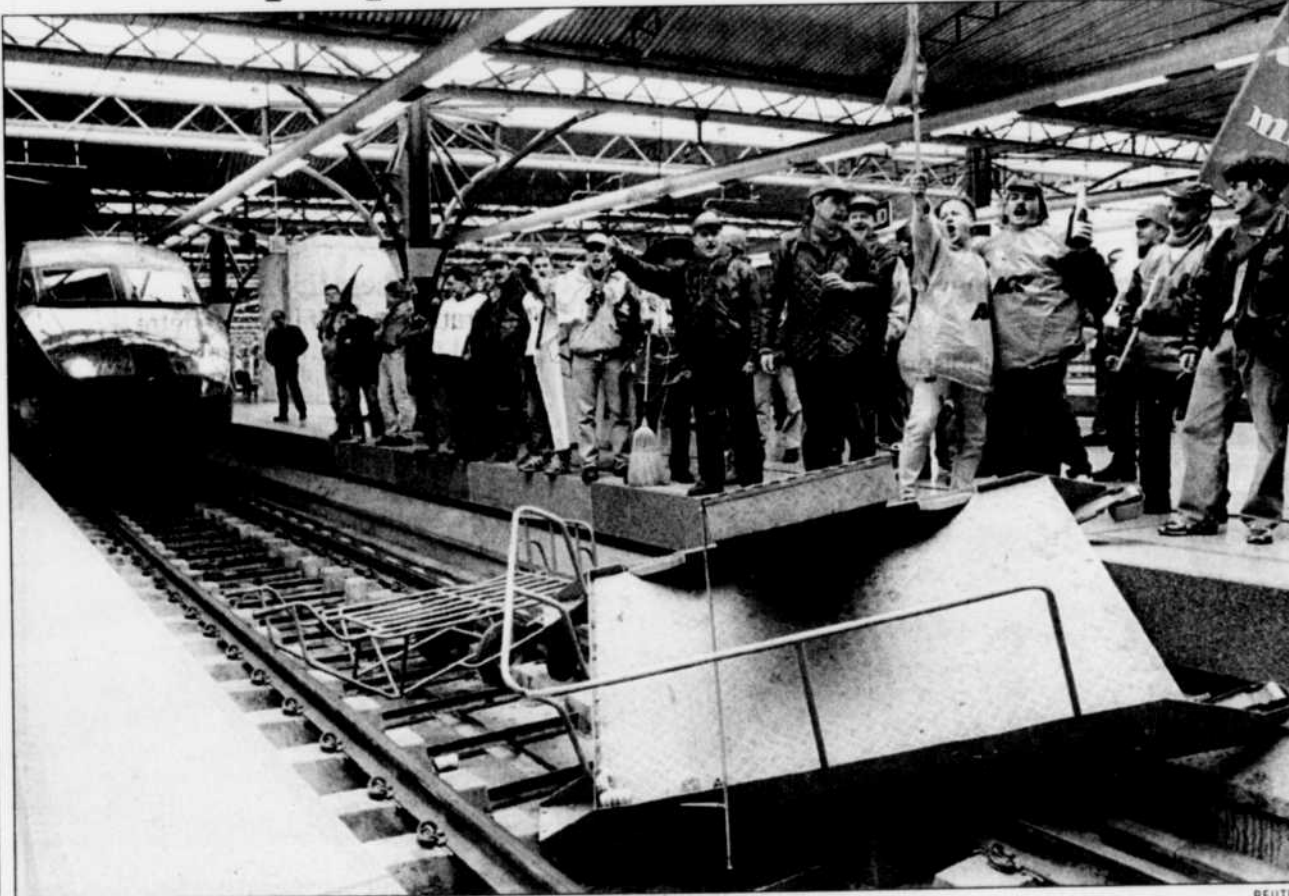
Floride française

Ils sont arrivés en costume d'époque, férus de grammaire et de géographie françaises, après avoir révisé pendant des mois : plus d'un millier de lycéens américains d'une centaine d'écoles de Floride célèbrent cette semaine à Orlando la culture française. Événement unique, dans un État où l'espagnol gagne du terrain sur le français dans les lycées américains, ce 45ème Congrès de la Culture française en Floride a réuni, de dimanche à aujourd'hui, 1149 élèves de 15 à 18 ans qui planchaient en silence, sur des tests de vocabulaire, de culture et de civilisation. (AFP)

Harcelés à Cuba

Washington va protester officiellement auprès des autorités cubaines à la suite d'un incident impliquant deux diplomates américains, « harcelés verbalement », vendredi, à Cienfuegos, lorsqu'ils sortaient du domicile d'un journaliste indépendant, a indiqué un fonctionnaire. Un pneu de leur véhicule était crevé et ils ont changé la roue tandis qu'ils étaient filmés. (AFP)

TGV bloqué par les gars de Renault Belgique



Environ 250 ouvriers de Renault Vilvorde ont occupé, hier matin, la gare du Midi à Bruxelles, où ils bloquaient les voies de départ des TGV en direction de la France et de l'Eurostar reliant Bruxelles à Londres. Il s'agissait d'une « action-surprise » de protestation contre la fermeture de Renault Vilvorde, qui emploie 3100 personnes dans la banlieue de Bruxelles. L'intersyndicale a appelé à un durcissement du mouvement entamé le 27 février par l'occupation de l'usine de Vilvorde. Les ouvriers belges occupent également, depuis le 20 mars, le dépôt de stockage des véhicules Renault pour le Nord de la France et l'Europe du Nord à Wavrin. Une délégation de Renault Vilvorde a prévu de se rendre, demain, sur le site de Renault à Cléon, dans le Nord-Ouest.

Contacts « intensifs » des É.-U. pour sauver la paix au Moyen-Orient

■ WASHINGTON (AFP, AP) — Le coordinateur américain pour le Moyen-Orient, Dennis Ross, a fait état, hier, « de contacts intensifs » entre Washington et les protagonistes du processus de paix au Moyen-Orient, qu'il a estimé être dans une phase « très difficile ».

Interrogé sur la chaîne de télévision MSNBC, M. Ross s'est refusé à dire s'il comptait se rendre prochainement dans la région, indiquant seulement que la priorité des États-Unis est « de maintenir des contacts avec les parties » afin de juger ensuite « quelles sont les démarches les plus appropriées à faire dans les circonstances actuelles ».

Il a estimé que l'important était de « créer un environnement qui permette à nouveau d'aller de l'avant ».

M. Ross a toutefois reconnu que le processus de paix « se trouve clairement dans une phase très difficile », tout en indiquant qu'il avait déjà subi dans le passé « des retards et des crises ».

Il a ajouté que, malgré « un héritage de souffrance et de douleur », une vaste majorité des gens des deux côtés savent qu'il « n'y a pas d'alternative à la paix ».

M. Ross a ajouté qu'il convenait de « conserver une perspective sur ce qui est important » et de trouver « une voie

vers la paix ». Il a ajouté que c'« est un travail très difficile » et qu'il faut « rétablir une communication appropriée ». En cela, a-t-il dit, les États-Unis peuvent « apporter leur aide ».

TENSION TRÈS VIVE

La tension reste très vive entre Israéliens et Palestiniens après l'attentat-suicide de Tel Aviv. Dans la crainte de nouvelles actions violentes, Israël demeure en état d'alerte et appelle l'Autorité palestinienne à se mobiliser contre le terrorisme, condition sine qua non posée à la poursuite du processus de paix.

Dans le même temps, le premier ministre israélien a lancé une offensive médiatique tous azimuts, avec un double objectif : tenter de mettre un terme au mouvement de sympathie pro-palestinienne qui a suivi ses décisions en forme de défi, notamment la construction du lotissement juif de Har Homa. Et désigner Yasser Arafat comme encourageant la violence des militants palestiniens.

Depuis l'attentat qui a coûté la vie à trois Israéliennes, vendredi, Israël, en alerte, a renforcé mesures de sécurité et patrouilles ; la Cisjordanie et la Bande de Gaza sont bouclées. « Nous allons être confrontés à d'autres attaques terroristes dans les jours à venir », a mis en garde le général Moshe Yaalon, chef du renseignement militaire israélien.

Du coup, l'État hébreu accentue la pression sur le chef de l'Autorité palestinienne : Yasser Arafat, clairement montré du doigt, est accusé de « jouer double jeu » en condamnant le terrorisme d'un côté, tout en lui donnant son feu vert de l'autre. Israël exige ainsi qu'il s'en prenne énergiquement aux auteurs des violences, faute de quoi le processus de paix ne reprendra pas. « Il ne peut y avoir de paix si ça continue », a tempêté, dimanche, Nétanyahu, qui a pour lui son opinion publique traumatisée par l'attentat.

Reste qu'Israël n'a pas voulu franchir le pas, dimanche, et n'a pas véritablement suspendu les contacts avec les Palestiniens. Et Netanyahu maintient ses nouvelles propositions : abandonner les prochaines étapes du calendrier fixé à Oslo pour entamer des négociations accélérées sur le statut final des territoires.

Stopper l'exode d'Albanais en Italie

ROME (AP, AFP) — L'Italie et l'Albanie ont conclu un accord, hier soir, pour stopper le flot de réfugiés albanais qui tentent de traverser l'Adriatique pour gagner des ports italiens.

Cette entente, qui suppose un blocus naval de fait du Pays des aigles par l'Italie, a été annoncée par les premiers ministres des deux pays au terme d'une réunion d'une heure à Rome. « Il y aura un accord entre l'Italie et l'Albanie pour patrouiller l'Adriatique afin de contrôler complètement le flot de réfugiés », a déclaré le président du Conseil italien, Romano Prodi, au sortir d'une rencontre avec son homologue Bashkim Fino. « Patrouiller signifie aussi bloquer la côte. Contrôler signifie arrêter le flot », a-t-il souligné.

M. Fino a expliqué pour sa part qu'il avait accepté de mettre un terme à l'exode car « l'Albanie doit résoudre ses problèmes par elle-même ».

Le premier ministre albanais est à Rome pour tenter d'obtenir une assistance de l'Europe et il doit rencontrer les ministres des Affaires étrangères des Quinze, aujourd'hui, dans la capitale italienne. « J'appelle l'Italie et la communauté internationale à fournir une aide économique à l'Albanie le plus vite possible », a ajouté M. Fino.

L'Union européenne a décidé, hier, d'envoyer une équipe d'une vingtaine d'experts civils et militaires en Albanie au titre de conseillers pour remettre sur pied l'infrastructure d'un pays en pleine déconfiture.

À Tirana, le ministère de la Défense a appelé les déserteurs à regagner leur caserne et à participer au rétablissement de l'ordre. Il a laissé entendre que dans ce cas, leur désertion serait pardonnée.

EUROPÉENS EN DÉSACCORD

Les ministres européens des Affaires étrangères se sont séparés, hier soir, sans se mettre d'accord sur l'envoi d'une force pour sécuriser la distribution de l'aide humanitaire en Albanie, ont indiqué les ministres.

Après plusieurs heures de discussions, ils ont « pris note » que l'Italie, la France et la Grèce étaient d'ores et déjà prêts à envoyer des éléments de protection. La Grande-Bretagne et le Danemark se sont le plus nettement opposés à une telle initiative de l'Union européenne.

« Nous avons besoin de nouvelles consultations pour savoir ce qui est vraiment nécessaire », a déclaré le ministre britannique des Affaires étrangères, Malcolm Rifkind. « La Croix-Rouge n'est pas partisan d'un soutien militaire en Albanie pour assurer l'aide humanitaire », a-t-il ajouté.

D'autres pays de l'Union se sont contentés de saluer l'idée de cette force de protection, mais ne veulent pas y participer matériellement.

TANGUAY

AUCUNS FRAIS
À L'OUVERTURE
DE COMPTE

Le mois de la Famille

COMMENCEZ À PAYER EN JANVIER 1998*
Aucun comptant, aucun paiement, aucun intérêt sur toute la marchandise

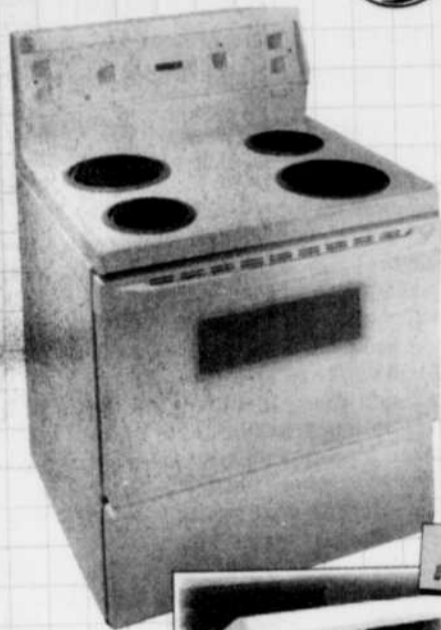


Réfrigérateur (173221)

- 18 pi cu
- 2 bacs à fruits et légumes transparents
- 1 bac à viande transparent
- 1 tablette pleine largeur ajustable
- 1/2 tablette au congélateur
- Porte réversible

839⁹⁵\$

GENERAL ELECTRIC



Cuisinière (173249)

- Dessus relevable
- Minuterie électronique pour cuisson différée
- Disponible blanc sur blanc ou noir sur blanc
- Fluorescent
- Four nettoyage facile

659⁹⁵\$



Lave-vaisselle (174767)

- Broyeur d'aliments mous
- Ultrasilencieux
- 7 programmes
- Départ différé 6 heures
- Gicleurs à trois niveaux
- Panier à tiges repliables
- Filtre autonettoyant
- Gicleurs multiples avec bras orbital

599⁹⁵\$



- Cuir véritable
- Choix de couleurs

Sofa 1119\$

Fauteuil 849\$

Causeuse 999\$



Matelas à ressorts Modèle Physio-Plus

39" 54" 60" 78"
299\$ 399\$ 429\$ 699\$



meq

- Unité murale
- Fini cerise
- Aussi disponible blanchi

699\$

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées. Prix, produits et modalités de paiement sujets à changements sans préavis.

TANGUAY

OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais AVANTAGE 1-800

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1-800-563-4511
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
1-800-563-6282
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
1-800-563-4411
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
1-800-465-2200
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Rte 132, Cté de Rimouski
1-800-463-4411
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
1-800-363-4711
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:
245, Hôtel-de-Ville
1-800-510-4711
(418) 867-4711